

DIRECTEURS

M. l'abbé GASPARD DAUTH, président

M. l'abbé LEONIDAS PERRIN

M. PHILEMON COUSINEAU, avocat

M. EUGENE ST-JACQUES, médecin

M. l'abbé PHILIPPE PERRIER

M. ERNEST MARCEAU, ingénieur-civil

M. l'abbé EMILE CHARTIER

M. l'abbé ELIE AUCLAIR,
Secrétaire de la Rédaction,
471, rue Lagachetière-Ouest.

M. l'abbé LEONIDAS DESJARDINS,
Secrétaire de l'Administration,
185, rue Saint-Denis.

Montréal—Canada.

Études Bibliques

II

La Circoncision.

Voluit circumcidi ut formam haberet non solum hominis, sed et peccatoris.

Il a voulu être circoncis, afin de se réduire à la condition non seulement d'homme, mais de pécheur. (Saint Bern.).

D'après le commandement que Dieu avait donné, d'abord à Abraham, puis à Moïse, les fils des Hébreux devaient être circoncis le huitième jour après leur naissance (1). La circoncision était pour les Juifs ce qu'est, chez les chrétiens, le Sacrement de baptême, dont elle fut la figure. Sceau de l'ancienne alliance (2), comme le Baptême l'est de la nouvelle, ce rite mystérieux, tout en remettant le péché (3), incorporait les circoncis au peuple de Dieu. Certes, l'Enfant de Marie, dont la

(1) Gen. XVII, 12, et Lev. XII, 3.

(2) Gen. XVII, 11.

(3) Les théologiens font observer que, si la circoncision effaçait le péché soit originel soit actuel, ce n'était pas par sa propre vertu (ex opere operato),

divine conception avait été exempte de toute souillure, et qui était Lui-même l'auteur et la fin de la circoncision, ne pouvait être tenu de se soumettre à ce rite aussi humiliant que douloureux. Il ne voulut pas se prévaloir de ses droits. Son dessein, en paraissant parmi nous, était non de détruire la loi ancienne, mais, au contraire, de la consacrer (1) en accomplissant Lui-même toutes ses prescriptions, et de rattacher ainsi à l'ancienne Eglise qui remonte jusqu'aux premiers âges du monde, l'Eglise nouvelle qu'Il venait fonder, qui n'est, en quelque sorte, que le complément et le couronnement de l'ancienne, et qui trouvera elle-même son plein épanouissement dans la société céleste des élus (2). Fidèle jusqu'au dernier jour de sa vie à accomplir tous les points de la loi, Il ne pouvait manquer, à son entrée dans le monde, de commencer par se soumettre à ce rite capital de la circoncision, sur lequel reposait la religion mosaïque tout entière. Il lui plaisait, d'ailleurs, après s'être fait homme, de descendre plus bas encore, de s'abaisser jusqu'au rang des pécheurs, et de devenir ainsi en tout semblable à nous, à l'exception du péché (3). Que dis-je? en laissant imprimer sur sa chair innocente la marque du péché, Il entendait prendre sur Lui l'iniquité de tous (4), se constituer

mais par la vertu de la foi de celui qui la recevait ou de son représentant (ex opere operantis). Voici comment saint Thomas s'exprime à ce sujet: "Dans la circoncision, la grâce était conférée, mais d'une autre manière que dans le baptême. Dans le baptême, la grâce est conférée par la vertu même que possède le baptême, en tant qu'instrument de la passion du Christ déjà accomplie. Dans la circoncision, la grâce n'était pas conférée par la vertu de la circoncision, mais par la vertu de la foi en la passion du Christ, dont la circoncision était le signe. Il fallait alors que celui qui recevait la circoncision fit profession d'avoir cette foi; l'adulte en témoignait pour lui-même, un autre en témoignait pour les petits enfants. (III, q. LXX, a. IV).

Quant aux femmes des Hébreux, et à toutes les personnes étrangères à la nation juive, elles étaient purifiées de la tache originelle, à l'occasion d'un rite religieux quelconque qui signifiait la croyance au Rédempteur à venir, selon ce qui se pratiquait sous la loi de nature, avant l'institution de la circoncision. (Cf. S. Thom: h. l., et Franzelin).

(1) Mat. V, 17.

(2) C'est le sens de cette grande parole de l'Apôtre: *Jesus Christus heri, et hodie: ipse et in saecula. Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui; il le sera éternellement.* (Héb. XIII, 8).

(3) Héb.: 11, 17; IV, 15.

(4) Is.: LIII, 6.

pécheur universel, et se faire Lui-même, pour ainsi dire, péché et malédiction, selon les termes énergiques de l'apôtre (1) ; Il se vouait par là même à toutes les peines méritées par nos fautes et se livrait à toutes les rigueurs de la divine justice. Oui, c'était sous ce fardeau redoutable qu'Il se pliait en s'assujettissant à la loi de la circoncision ; Il faisait le premier pas dans cette carrière de douleur et d'ignominie, qui ne devait se terminer que sur le Calvaire ; les quelques gouttes de sang qu'Il répandit alors obligeaient à Dieu tout le reste, selon l'expression de Bossuet ; c'était le gage du désir de son Coeur de répandre pour nous un jour ce sang divin "à gros bouillons" (2) ô c'était, dès la première enfance, le prélude de la Passion. Et ainsi, comme au coucher du soleil, l'Orient se colore des vives teintes de l'Occident, la crèche sembla s'empourprer d'un reflet anticipé de la Croix du Golgotha (3).

Quoique aujourd'hui les enfants des Juifs soient circoncis dans les synagogues, il n'en était pas ainsi sous la Loi, et différents exemples tirés de l'Ancien Testament supposent assez clairement que cette cérémonie, qui, d'ailleurs n'avait aucun caractère sacerdotal ou lévitique (4), avait lieu dans les maisons privées (5). Saint Epiphane dit expressément que l'Enfant-Dieu fut circoncis dans la grotte (6). Il est à croire que ce grand événement n'eut pas plus d'éclat que celui de la Nativité, qu'il complétait, et que tout se passa en cette rencontre avec une sim-

(1) "Celui qui n'a point connu le péché, Dieu l'a fait péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu." (II, Cor. V, 21).
 "Il s'est fait malédiction pour nous." (Gal. III, 13).

(2) Boss.: Elév. XVIIe sem., 1ère élév.

(3) Cf. Faber: Bethleem: C. VII: Calvary before its time.

(4) Cf. Benedict. XIV: de Festis: de Festo Circumcisionis.

(5) Cf. Gen.: XVII, 23, 24: Ex. IV, 24 25.

(6) *Bethleemi in lucem editus, atque in specu circumciscus.* "Il vint au monde à Bethléem, et fut circoncis dans la grotte." (Haeres, 20). Les artistes qui ont placé la Circoncision du Christ dans le Temple ont donc sacrifié la vérité historique au pittoresque.

plicité extrême (1). Ce fut vraisemblablement saint Joseph qui fut le ministre de la Circoncision, à moins qu'il n'ait eu recours aux services de quelqu'un de ces opérateurs spéciaux qui, dans les derniers temps de l'ancienne alliance, étaient appelés à circoncire, et qu'on trouvait au moins dans chaque centre important (2). Il est impossible de dire à qui échet l'honneur d'être le parrain de l'Enfant divin et de Le présenter au ministre du Sacrement. Selon les coutumes juives (3), il dut y avoir à la cérémonie plusieurs témoins, qui pussent attester l'enrôlement du Nouveau-né dans le peuple fidèle et sa descendance d'Abraham. D'après une croyance populaire parmi les Juifs, Elie, en sa qualité de précurseur du Messie, présidait toujours (4) d'une manière invisible à l'administration du Sacrement qui donnait accès dans les rangs de la race privilégiée d'où devait sortir le Roi d'Israël. S'il en est ainsi, en voyant le Fils de la promesse sous le couteau de la circoncision, le grand prophète dut comprendre que son rôle était fini, que le but de son ministère était atteint, que le peuple ancien allait faire place à un peuple nouveau, et qu'un nouveau signe, le signe, non plus de la circoncision charnelle, mais de la circoncision spirituelle, allait désormais marquer le peuple de Dieu (5).

(1) On a pu remarquer le contraste qui existe entre la courte mention de la Circoncision du Sauveur, de laquelle St-Luc ne parle même qu'indirectement, et le récit si détaillé et si pompeux que le même évangéliste consacre à la circoncision de Saint-Jean-Baptiste. C'est qu' "en Saint-Jean, le rite de la circoncision célébrait sa dernière gloire." (Lange).

(2) Vigouroux: Dictionnaire de la Bible: a. Circoncision.

(3) Buxtorf: Synagoga judaica, c. 11.

(4) Un siège était préparé pour lui à cet effet.

(5) "Vous avez été circoncis," nous dit l'Apôtre, à nous, chrétiens, "vous avez été circoncis d'une circoncision non faite de main d'homme, mais de la circoncision du Christ, par le dépouillement de ce corps de chair." (Col. II, 11, selon le texte grec). Ainsi, d'après Saint-Paul, tandis que la circoncision matérielle n'est que l'ablation d'une petite pellicule du corps, la circoncision spirituelle, c'est le dépouillement de tout le corps de chair, c'est-à-dire de tout le vieil homme, ou, en d'autres termes, le retranchement de tout ce qui déplaît à Dieu en nous.

C'était l'usage chez les Hébreux de ne donner un nom aux enfants qu'à leur circoncision, comme si, remarque saint Thomas avant d'avoir été soumis à ce rite sanctificateur, ils n'avaient pas encore "un être parfait", et n'étaient pas encore des hommes complets (1). Ce fut aussi à l'occasion de sa Circoncision que l'Enfant de Marie reçut son Nom. Venu du ciel comme Lui, ce nom fut apporté par un ange à la terre, dont il devait faire les délices et l'espérance.

C'était Jésus, c'est-à-dire Sauveur (2). Ce Nom de bon augure avait déjà été porté par le fils de Nun, l'illustre capitaine qui introduisit les Israélites dans la terre promise; par le grand-prêtre, fils de Josédéch, qui ramena les Juifs de Babylone à Jérusalem et inaugura le second Temple; par l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, qui remit sous les yeux des Juifs revenus de la captivité, les leçons de sagesse renfermées dans les anciens livres sacrés, et réunit comme en un faisceau toutes les clartés de la révélation mosaïque.

Chacun de ces grands personnages avait son titre propre à porter le nom de Jésus; le Fils de Marie réunit tous ces titres

(1) III, q. 37, a. 2 ad 3. Cette coutume d'imposer leurs noms aux enfants des Hébreux le jour de leur circoncision doit son origine à ce fait que, le jour même où le Père des croyants fut circoncis, Dieu lui donna le nom nouveau d'Abraham, à la place de celui d'Abram, qu'il portait auparavant. (Gen. XVI, 5, 2).

Chez les Romains, c'était aussi la coutume de donner un nom aux enfants le 8e ou le 9e jour après leur naissance. "Dies lustrici infantium appellatur puellarum octavus, puerorum nonus, quia his lustrantur atque eis nomina imponuntur." "Le jour lustral des enfants, c'est pour les filles, le huitième, et pour les garçons, le neuvième après leur naissance, parce que c'est en ces jours qu'ils sont purifiés et qu'on leur impose leurs noms." (Festus).

Un usage analogue existait en Grèce et dans l'Inde. (Cf. Fustel de Coulanges: La cité antique: I. II, c. 3).

Tout le monde sait que, chez les chrétiens, les enfants reçoivent leurs noms au baptême.

(2) En syro-chaldaïque ou araméen, c'est-à-dire dans sa langue maternelle, Jésus était appelé Jéshouah; c'est une contraction de l'hébreu: Iehoshouah, (Sauveur), que les Grecs, les Septante, Philon, Joseph, traduisent par Iésous et les Latins par Josue. Cette abréviation a été faite à la suite de la captivité de Babylone. C'est ainsi que Josue, fils de Nun, et Jésus, fils de Josédéch, appelés auparavant Iehoshouah (Cf. Jos., Agg., Zach.) sont nommés Iéshouah dans les livres écrits après la captivité. (Cf. Nehem. 8, 17; Esd. 2,2; Nehem. 7.7.)

en sa Personne à un degré éminent: Roi, Pontife et Maître de tous, Il devait sauver le monde entier par la vertu de sa doctrine et de son sacrifice, et introduire triomphalement ses élus dans la véritable terre promise. Il apportait à la terre le salut parfait et universel, le salut de l'âme et du corps, le salut du temps et de l'éternité (1). Il était donc le Sauveur par excellence, et Lui seul a pu soutenir toute la force du "Nom nouveau que la bouche du Seigneur a nommé." (2)

Dès l'origine de l'Eglise, l'usage a uni au Nom de Jésus celui de Christ, qui ne fait qu'un avec le premier. Le nom de Jésus est le nom propre du Sauveur; celui de Christ, abréviation du grec: *Kristos*, qui lui-même a la signification de l'Hébreu: *Mashiach* (Messias), oint, marque la fonction officielle de Jésus; il témoigne que Jésus est véritablement le Messie, le Désiré des Nations, le Saint des Saints annoncé par Daniel (3), le Oint par excellence, qui a été consacré non avec une huile quelconque, comme les prêtres, les prophètes, les rois qui L'avaient précédé, mais par l'onction même de la divinité unie hypostatiquement en Lui à la nature humaine; il nous révèle tous les attraites et les charmes de la personne du Sauveur, dont "le Nom est comme une huile épanchée," (4) une huile de joie (5), qui calme toute douleur, guérit toute blessure, rend le joug de l'Evangile léger et suave, et nous donne la souplesse, l'agilité et la force nécessaires dans les combats de la vertu. Ce nom de Christ, aussi bien que tous les autres noms donnés au Sauveur par les saintes Ecritures, se trouve renfermé dans celui de Jésus, qui est le symbole de notre salut, terme de la mission

(1) Cf. S. Th. III, q. 37, a. 2.

(2) Is. 62.2—Saint Thomas (III, q. 37, a. 2) montre, avec sa précision habituelle, que le Nom de Jésus se trouve sous les autres noms donnés par les Saintes Ecritures au Messie, et qu'il les résume tous. Ils se rapportent, en effet, tous à notre *salut*.

(3) Dan. IX. 24.

(4) *Oleum effusum nomen tuum.* (Cant. 1, 2).

(5) *Unxit te, Deus, Deus tuus oleo laetitiae.* "Dieu, ton Dieu, t'a oint d'une huile d'allégresse." Ps. XLIV, 8.

du Messie. Et ainsi, résumé de toutes les grandeurs du ciel et de la terre, l'admirable Nom de Jésus est encore le synonyme de toutes les suavités, de toutes les douceurs, de toutes les joies, dont le nom de Christ est le signe. Si ce Nom béni du plus beau des enfants des hommes est pour tous ceux qui l'aiment, comme le dit saint Bernard, un miel exquis à leur bouche, une mélodie ravissante à leurs oreilles et une source de jubilation dans leurs coeurs (1), avec quelle émotion et quelles délices Marie a dû le donner à son Fils le jour de la Circoncision ! Avec quels sentiments et quel accent la Vierge dut redire ensuite, pendant tout le cours de sa vie, ce Nom du fruit béni de ses entrailles ! Imagine-t-on rien de plus doux, de plus tendre, de plus pur, de plus suave, que le nom de Jésus sur les lèvres de Marie ?

Ce fut le 1er janvier que le Sauveur reçut son Nom, et tous les ans, à la même époque, l'Eglise unit la glorieuse mémoire de ce Nom divin à celle du mystère de la Circoncision. Et ainsi, le Nom de Jésus est marqué en lettres de sang au front de chaque année qui s'ouvre sur le monde, comme pour nous faire entendre que les années appartiennent au Fils de Marie, et qu'elles doivent toutes être consacrées à la gloire de Celui qui a versé son sang pour nous (2).

(1) Mel in ore, in aure melos, in corde jubilum. (Saint Bern.).

(2) Cf. Faber: The Precious Blood: c. V.

Victor Many, p. s. s.

Joseph-Israel Tarte



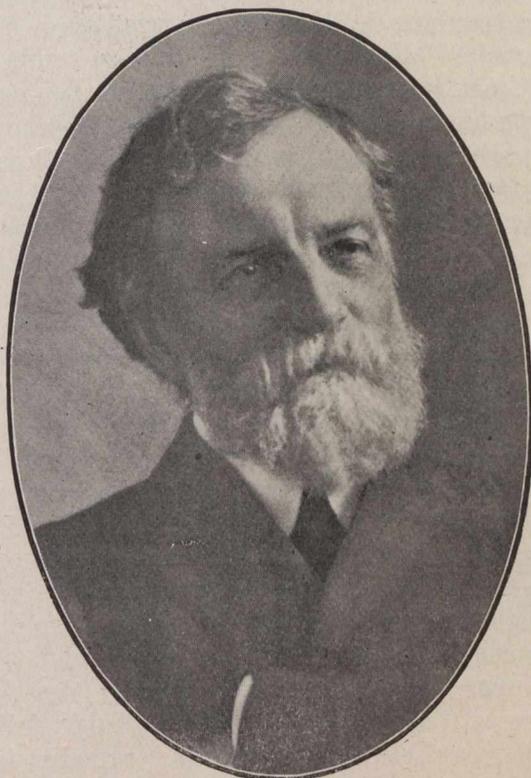
UR son lit funèbre, M. Tarte semble, aux témoins de sa vie, reposer pour la première fois. Le crucifix que ses doigts étreignent dit sa foi. Le costume de conseiller privé du roi qui le pare rappelle le haut rang d'honneur auquel il monta. Mais ce qui retient nos regards, c'est ce visage sévère sur lequel, jusque dans la mort, reste empreinte l'énergie dominatrice. A genoux, près du cadavre, ses parents et ses amis le pleurent. Et, tandis que leurs prières suivent l'âme partie vers les régions mystérieuses, ils songent que ce corps se fera bientôt poussière; que, de plus en plus, se glacera ce front qu'avait élargi et creusé une pensée si féconde et si chaude; que, de plus en plus aussi, se desséchera cette main qui, d'alerte façon, fit si souvent courir la plume; et, anxieux, ils se demandent: "Quelle trace a-t-il faite parmi nous? Lègue-t-il une oeuvre à ses contemporains? Ou bien son souvenir passera-t-il ainsi que ces cierges dont la lumière un instant brille, ainsi que ces roses qui sur son cadavre se faneront complètement?"

Dès la mort de M. Tarte plusieurs journaux avaient commencé à répondre à cette question. D'autres, depuis, ont fait de même. La REVUE CANADIENNE—l'album où doivent se conserver les noms remarquables de notre pays—nous permet de signaler, à notre tour, les étapes de cette vie et de consigner, dans ces pages, une opinion dont le mérite sera d'être sincère.

* * *

Ce qui frappe les yeux qui ont suivi M. Tarte le long de sa carrière, c'est de voir qu'un être aussi intelligent, aussi actif

et aussi fécond, laisse, en mourant, une oeuvre éparse, fragmentaire. Ceux-là seuls pourtant la croiront vaine ou petite qui ne se seront point rendu compte de la situation ingrate des hommes politiques. Nul n'a une vie plus brillante que la leur; mais la mort enveloppe en son linceul d'oubli la plupart d'entre eux.



JOSEPH-ISRAEL TARTE
Journaliste et ancien Ministre à Ottawa
1848-1907

Ou, si l'on se souvient de leurs travaux et de leurs succès, on n'en garde qu'une idée vague et comme un à peu près.

Les hommes de lettres et les serviteurs de l'art sont des privilégiés! Eux, du moins, peuvent espérer survivre dans la mémoire des vivants. A la mort d'un Ferdinand Brunetière, par

exemple, vous n'avez qu'à écarter les rideaux de votre bibliothèque pour retrouver la pensée et l'oeuvre du maître; quand un Delacroix ou un Chopin disparaît, les amateurs de la peinture ou de la musique sont certains de retrouver, en des endroits bénis, les toiles où le premier fixa ses visions, d'entendre, sous les doigts de quelque artiste, les notes que le second créa pour exprimer les troubles de l'âme et ses tristesses. Mais lorsque la mort a couché l'homme politique dans sa tombe, il ne reste nul espoir de mettre la main quelque part sur son oeuvre réunie, ramassée, condensée. Elle est disséminée sur tout un territoire, dans les documents et les édifices publics, dans les annales du peuple. Qui se donnera la peine d'en chercher les parties éparses pour en fixer les contours et en connaître toute la portée?

M. Tarte, dira-t-on, fut journaliste et sa plume, du moins, lui assure, chez ses compatriotes, une durable renommée. Est-ce bien sûr? Et les journalistes, mieux que les hommes politiques, préparent-ils leur survivance? Ils ont éparpillé leurs idées sur des feuilles volantes. Combien d'entre nous se préoccuperont de les ressaisir une à une, de les recueillir pour synthétiser un ensemble, déduire de ces écrits nombreux et variés un système d'opinions arrêtées et de doctrines stables?

Mais si l'étude complète et définitive d'une vie comme celle de M. Tarte est difficile, nul ne contestera l'influence qu'il a exercée. Pendant trente ans, cet homme, d'une intelligence remarquablement vive, écrivit pour le peuple et parla aux foules; principal facteur de l'un ou l'autre des deux grands partis canadiens, il dirigea, commanda, prit part à l'orientation du pays, força ses chefs et ses suivants à prendre des décisions ou à garder des attitudes, en des heures difficiles. Aussi il ne paraît pas téméraire d'affirmer que sa manière d'être et d'agir eut une répercussion réelle sur la formation des esprits, sur les idées et les moeurs publiques de son temps.

On n'aura pas tout dit sur ce disparu quand on aura noté qu'il fut rédacteur de tel ou tel journal et ministre fédéral de 1896 à 1902. Il restera encore à expliquer comment ce Canadien qui, durant nombre d'années, fut au premier plan, contribua au progrès des individus et de notre peuple. S'il est dif-

ficile de dire jusqu'à quel degré chacun d'entre nous influe sur l'âme de son voisin, combien demeure plus mystérieuse—et plus lourde de responsabilité aussi—l'influence qu'exerce sur les divers éléments d'un pays, un être de la valeur et de l'activité de M. Tarte, "un journaliste à la fois homme politique qui, de 1874 à 1905, au dire de M. Thomas Chapais, n'a jamais cessé de s'imposer à l'attention publique par ses écrits, ses paroles et ses actes."

Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'historien de l'avenir, en fouillant les annales des trente-cinq premières années de la Confédération, retrouvera ce nom partout. Et je crois même qu'il attribuera à M. Tarte une place et un rang supérieurs à ceux auxquels il n'a jamais lui-même aspiré. De 1891 à 1905, après Sir Wilfrid Laurier, aucun homme, chez nous, n'attira autant que lui l'attention. Les journaux de ces quinze dernières années gardent trace d'un si bruyant tapage fait autour de son nom, contiennent tant d'attaques dirigées contre lui, que l'historien en conclura à coup sûr que cet homme fut redoutable et qu'il dut avoir, parmi ses contemporains, une importance prépondérante.

* * *

Né à Lanoraie, le 11 janvier 1848, M. Tarte était fils d'un remueur de terre. Au début de sa vie, il eut le privilège d'être tendrement aimé au foyer familial et cet autre de grandir loin des villes où s'étiolent les âmes et les corps. Libre de laisser ses yeux s'ouvrir à la vie large et pure des champs, d'entendre les brises apaisantes, chargées de la senteur des pins ou des foins coupés, il dut à cette origine son amour des habitants des campagnes, la fraîcheur et le pittoresque de sa pensée.

Quelles impressions frappèrent alors son esprit, quels souvenirs il en garda, lui-même prit soin de nous les faire connaître. Dans l'automne de 1898, à une grande démonstration qui fut faite en son honneur à Sorel, le ministre rappelait les images, gaies ou tristes, demeurées tout au fond de sa mémoire.

"J'avais trois ans, quand j'eus l'irréparable malheur de perdre mon père. J'étais l'aîné de ma famille. Ma mère, — une vraie femme canadienne-fran-

gaise, ne se laissa pas abattre par la très grande épreuve qui venait de l'atteindre. Soutenue, fortifiée par cette foi vive et ardente qui transporte les montagnes et qui mène au Paradis, elle nous consacra ses heures du jour et de la nuit. Elle nous apprit, dès le bas-âge, à aimer la religion de ses ancêtres, la religion catholique, et aussi cette religion, souverainement belle: le travail. Que de fois, ne suis-je pas venu, à ses côtés, apporter au marché que je vois à deux pas de cette salle, dans cette ville de Sorel, le produit de ses labeurs: des fruits, des primeurs de la saison, des légumes frais, des fleurs? Quarante ans se sont écoulés depuis ces jours bénis dont mon cœur n'évoque jamais le souvenir sans une profonde émotion!"

"Je n'ai à me plaindre ni de la fortune, ni de la Providence: l'une et l'autre m'ont été clémentes. Et, cependant, quand m'arrachant au tourbillon politique qui m'enveloppe, je refais, dans ma pensée, les décades de ma vie envolée comme la fumée que la brise disperse dans les espaces, je me surprends à envier leur paisible bonheur à mes compagnons d'enfance restés attachés au sol défriché par leurs pères."

Si sincère que paraisse le regret qui termine cette citation, il est permis de penser que M. Tarte, à part lui, rendait grâce à sa vieille mère de sa clairvoyance, la remerciait d'avoir deviné que son fils n'avait guère d'aptitude pour tenir les mancherons de la charrue et mener l'existence calme des paysans. Le geste de cet homme devait être autre que celui du semeur de blé.

Son goût des choses intellectuelles et son besoin de répandre des idées, d'éclairer les esprits, de persuader et de convaincre, il les développa et les perfectionna au collège de l'Assomption. Mais—il est utile de le noter—M. Tarte, écourtant son cours classique, ne compléta point l'étude de la philosophie, et sans doute le regretteront ceux qui savent toutes les difficultés que rencontre l'esprit humain à se fixer et comme il est nécessaire que chaque étudiant emporte du collège une solide formation philosophique, surtout des notions précises de logique, de psychologie et de morale.

Les études légales si bien faites pour donner de la précision et de la rectitude à l'intelligence, comblèrent-elles, chez M. Tarte, les lacunes que lui avait laissées l'insuffisance des études philosophiques? Nous voudrions le croire, si nous ne savions pas que le droit, tel qu'on le faisait, vers 1870, dans les études des avocats ou des notaires, manquait nécessairement de cet esprit de suite qui caractérise l'enseignement de nos universités.

Au reste, son tempérament ne le portait nullement vers les patientes et silencieuses recherches du savant ni vers les méditations profondes du philosophe. D'une nature sensible, im-

pressionnable, impulsive à un haut degré, ce qui le caractérisait c'était son intelligence claire, prompte à s'éveiller, facilement convaincue; c'était aussi l'entrain qu'il montrait à se mettre tout de suite à défendre une idée, dès qu'elle avait favorablement touché son esprit, sans qu'il se préoccupât d'en examiner longuement toutes les faces ni d'en sonder toutes les conséquences; c'était enfin son ardeur, sa bravoure, presque sa témérité à se jeter dans la lutte, éveillant, aiguillonnant les endormis et les traînard, avançant toujours mais ne reculant jamais. Pour un être de cette trempe, le cabinet d'un notaire était une géôle. Il ne s'y trompa point et pour "extérioriser" son activité, il commença à se servir de la plume.

Il y avait quelques mois qu'il rédigeait à Saint-Lin son mince journal, *Les Laurentides*, quand un article qu'il publia sur la question des *tanneries* lui valut d'être découvert par les directeurs de la *Minerve*, de Montréal, et du *Canadien*, de Québec. On lui offrit une position de rédacteur dans l'une et l'autre feuilles. Il opta pour celle de Québec.

C'était en 1872, au lendemain de l'inauguration de notre présent système politique, et cette Confédération commençante fournissait matière aux combats de la plume. M. Tarte se trouva tout de suite en face d'un adversaire redoutable, Joseph Cauchon, rédacteur du *Journal de Québec*. On rapporte qu'à la lecture des premiers écrits que publia le jeune publiciste, dans le *Canadien*, Cauchon se serait écrié: "Tiens! c'est mon parent." Plus tard, il fut à même de reconnaître en lui son égal et peut-être son maître. Mais il en coûta au nouveau venu pour tenir tête au vieux journaliste et rester à la hauteur de la confiance que ses chefs politiques avaient mise en sa jeunesse.

"J'étais désarçonné, avouait M. Tarte à ses intimes, quand m'arrivaient les attaques de Cauchon; mais, le courage me dominant, je me mettais à la tâche pour lui répondre. Que de nuits j'ai passées à me renseigner sur des questions traitées avec maîtrise par Cauchon et que, moi, j'ignorais la veille." L'article une fois *bâti*, sa récompense était de recevoir, le lendemain, les félicitations de ses amis, fiers d'avoir trouvé en lui un journaliste de premier ordre.

Du bout de sa plume, il continua de traiter les principales

questions qui tinrent l'affiche en ce pays, de 1875 à 1905. Durant ce long temps, son bon "outil" l'aida à faire de la rude et parfois de l'utile besogne. L'historien de ces premières années de la Confédération devra lire les articles que M. Tarte écrivit, depuis l'affaire de l'ingérence du clergé en matière politique jusqu'à celle de la question des Ecoles du Nord-Ouest, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; depuis la campagne Riel jusqu'au McGrevisme, sans oublier les disputes autour de l'Université Laval, les coups d'Etat de Letellier de Saint-Just et de Réal Angers, le succès et la déchéance de Mercier.

En lisant les articles que publia M. Tarte sur ces questions —le dessus de notre panier politique—et sur combien d'autres, il faudra se souvenir qu'ils furent écrits en pleine bataille, sous l'impression—je dirais presque sous l'énervement—du moment, parfois aussi sous l'influence vive et partielle que pouvaient exercer chez un écrivain de cette trempe les événements et les hommes politiques de ce temps-là. Mais les aperçus clairs que M. Tarte donna souvent sur les hommes et les courants d'opinion, ne manqueront point d'aider l'historien à mettre les questions étudiées en pleine lumière et à les voir sous leur vrai jour.

Quand M. Tarte se fit journaliste, il crut que ce combat quotidien suffirait à dépenser l'activité dont son âme était pleine. Il sentit bientôt pourtant le besoin d'en soutenir d'autres et de plus mouvementés et de plus périlleux. Il sortit donc de son bureau de rédacteur et se lança en pleine mêlée.

Les terrains sur lesquels les laïques pouvaient faire l'action n'étaient pas nombreux. Alors comme aujourd'hui—plus alors que maintenant, peut-être—la politique apparaissait comme le seul moyen de travailler au progrès du pays, comme la seule voie qui conduisît au succès, la seule grande dame qui daignât prendre par la main les intelligents et les combattifs et les faire sortir des rangs de la foule anonyme.

Du reste, il fut de plus en plus amené à prendre part à la direction du parti conservateur, dont il était, par l'invitation que lui en firent les chefs eux-mêmes. Ceux-ci devinèrent vite quel appoint précieux était pour leur armée un homme de la perspicacité et de l'énergie entraînant de M. Tarte. Ils le nommèrent guide, *aiguilleur* de leurs bataillons. Il devint la main

qui organise et fait mouvoir un parti, cette machine dont les rouages sont si complexes et presque toujours réfractaires aux mouvements d'ensemble. Payant de sa personne, durant les batailles électorales, il se tenait tour à tour à la tête et à l'arrière des combattants. Au cours de l'élection de Charlevoix, où ce fut lui, aidé de quelques amis du comté, qui repêcha Sir Hector Langevin en train de se noyer, quel stimulant pour les travailleurs que l'exemple de M. Tarte, quel entrain, quelle activité, en ce seul homme!

Certes, nous regrettons, pour notre part, que M. Tarte ait donné le meilleur de lui-même aux partis politiques; qu'il ait usé, à les faire vivre, les énergies de son corps et les ressources de son âme. Si nous rappelons les disputes qu'il soutint autour de l'urne électorale, c'est pour admirer sans doute les succès que lui gagnèrent là son talent et son courage, mais c'est aussi pour déplorer que ces sortes de tracas aient occupé sa vie presque tout entière. Ne croyant pas que la politique soit le seul champ où l'on puisse servir les intérêts du peuple—ni le meilleur—songeant à la dépression que causent trop souvent dans les moeurs publiques les luttes que se livrent les partis, nous pensons que M. Tarte n'eut rien perdu s'il ne se fût point si largement consacré à la déprimante besogne des organisations électorales.

“Je suis délivré de la politique, écrivait-il à un vieil ami, en janvier 1907; la Providence m'a aimé en m'en faisant sortir.” D'aucuns verraient dans cet aveu l'apparente satisfaction du marin dont la barque a sombré et qui se félicite de ne confier plus sa vie à la traîtrise des flots. Nous souvenant de certaines paroles prononcées dans l'intimité, il nous semble à nous que M. Tarte était sincère en écrivant ce mot “délivré”. Il a dû remercier Dieu de n'avoir point permis que la politique lui volât jusqu'à son dernier effort et jusqu'à son dernier souffle de vie.

S'il devait à la politique de nombreux succès et l'avantage d'avoir joué un rôle important, que de misères, d'épreuves et même de violences ne lui avait-elle pas apportées! Peu de politiciens ont été chez nous, plus que lui, en but aux attaques renouvelées des adversaires. On eut dit qu'il s'arrangeait de

façon à multiplier le nombre de ses ennemis. Après quinze années de luttes soutenues et gagnées à l'avantage des conservateurs, et quand il avait acquis le droit d'occuper, dans ce parti, une place de choix, on le vit s'éloigner de ses anciens amis et se dévouer bientôt à la défense du drapeau qu'il avait combattu pendant des années. Il expérimenta alors ce qu'il en coûte de s'écarter de la voie accoutumée; il connut les difficultés qu'il y a pour un homme de rompre les liens qui si étroitement l'unissent à ses compagnons politiques.

L'étonnant, c'est qu'il ait résisté à ce choc et qu'il ait réussi à parvenir au premier plan aussi chez ces libéraux où il était nouvellement arrivé. Combien auraient été vaincus, écrasés par l'opposition des amis de la veille ou par les menées envieuses de ceux qu'il avait rejoints! Il n'est pas sans intérêt de regarder de près les obstacles qu'il rencontra sur sa route en 1891 ainsi que durant les années qui suivirent, et de voir avec quelle force de caractère et avec quelle énergie tenace il les surmonta.

Quand Robert McGreevy, mécontent de la coterie dont il faisait partie, vint lui remettre les documents relatifs à l'affaire Larkin, Connolly & Cie., peut-être M. Tarte eut-il refusé de les livrer au public, de porter ses accusations contre un ministre, un député et d'autres hommes influents, s'il eut pu prévoir les tracasseries, les tourments et les travaux que lui vaudrait cette attitude. Qui sait? Les eut-il entrevus, qu'il eut couru tout de même vers eux, tant la bravoure le dominait, tant il était incapable d'avoir peur et de reculer. S'il n'hésita point, par crainte, à faire ces dénonciations, il importe de dire, à son honneur, qu'avant d'attaquer il chercha à sauver ses anciens amis. Il vit les chefs du parti conservateur, les pria de faire eux-mêmes et de bonne grâce l'épuration qu'une enquête publique rendrait nécessaire. Sir John A. MacDonald ne crut pas devoir accéder au désir du journaliste et refusa de prier l'un de ses collègues de sortir du ministère. Blessé par cette réponse, M. Tarte crut que sa position n'était plus tenable dans les rangs où si vaillamment pourtant il avait combattu. Il pensa que son éloignement de ce parti réjouirait certaines gens qui jugeaient que leur ardent ami y prenait trop de place et qui

cherchaient à le jeter à la mer d'un coup d'épaulé. A cette poussée, venue de l'intérieur, s'ajouta l'attraction des bras que, de l'extérieur, lui tendaient les chefs libéraux. Un soir, dans une salle de l'ancien hôtel Saint-Louis à Québec, Sir Wilfrid Laurier, M. Tarte et ses avocats arrêtaient les moyens de défense du journaliste, poursuivi par M. McGreevy. La séance terminée, M. Laurier dit au rédacteur du *Canadien* : "Tarte, pourquoi ne venez-vous pas avec nous? On vous méconnaît dans votre parti." M. Tarte ne répondit pas à cette question et ne parut point vouloir acquiescer tout de suite à cet appel. Mais, de retour chez lui, les conversations qu'il tint à sa famille, montrèrent que l'invitation du chef du parti libéral ne l'avait pas laissé indifférent. Les circonstances l'amènèrent bientôt à l'accepter. Acculé au pied du mur, sommé d'avoir à prouver ses accusations, obligé de s'attaquer aux chefs de la droite, il comprit la nécessité d'être secondé par un parti. M. Tarte, définitivement gagné par le prestige de M. Laurier dont il reconnut toujours l'incontestable supériorité, s'unit donc aux libéraux pour faire triompher ses idées, démasquer certains politiciens, et, la besogne une fois faite, il s'appliqua à remettre au parti libéral la force que celui-ci lui avait prêtée. Il ne connut pourtant pas la paix pour tout cela. De quelles attaques n'a-t-il pas été l'objet, dans la suite, et de la part des conservateurs et de celle de certains libéraux? A peine le soleil du 23 juin 1896 s'était-il couché sur la victoire du parti libéral, à peine M. Tarte avait-il pris la direction du ministère des Travaux Publics que la lutte recommença. Il devint le point de mire des Tories des provinces anglaises, de leurs alliés en cette province, les conservateurs, et ne trouva point grâce non plus au tribunal de plusieurs libéraux. Aux premiers il apparaissait comme l'un des facteurs principaux de la défaite subie, en 1896, par Sir Charles Tupper et ses partisans; aux yeux des autres, il restait l'arrivé de la veille, l'étranger, auquel le chef de la famille fait la part trop belle. Durant six années, M. Tarte tint tête à l'orage. Que de fois il dut expliquer sa présence dans le cabinet Laurier! Cela lui fournissait du moins l'occasion de montrer avec quelle aisance il dominait la foule et imposait silence aux contempteurs.

Il parlait, un jour de l'hiver 1898, dans la ville de Lévis, en faveur de M. Nazaire Olivier. Au début de son discours, il eut beaucoup de mal à se faire écouter. Les interruptions, les apostrophes étaient presque aussi nombreuses que les auditeurs. Je revois encore l'orateur, se tenant tout près du premier rang de la foule, nerveux, alerte, l'oeil en feu. De son index, pointant à droite, à gauche les turbulents: "Toi, mon vieux...", "Toi, mon ami..." il répondait *ad rem* et parfois *ad hominem* aux questions posées. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, que la paix reprenait possession de la salle, que les oreilles se faisaient attentives et que les mains commençaient d'applaudir. Le lendemain, un journal de Québec, adversaire du ministre, annonçait: "Une fois de plus M. Tarte a parlé tant qu'il a voulu et il a dit tout ce qu'il a voulu dire."

Pour supporter allégrement les attaques que dirigeaient contre lui ses amis apparents, M. Tarte avait, outre son courage, l'appui sincère du chef du parti libéral. Se souvenant de l'empressement qu'il avait mis jadis à l'accueillir, sachant mieux que personne l'influence que M. Tarte avait eue et avait encore et quel labeur il avait accompli à ses côtés, M. Laurier défendit son ministre et le protégé. Je ne peux donner de ce fait une meilleure preuve qu'en citant ici une lettre que le premier ministre adressait au sénateur Dandurand, le 26 décembre 1898.

"Vous me dites que ma présence serait utile à la séance de mardi, afin de faire taire, une fois pour toutes, certains ennemis qui se donnent le titre de libéraux, et qui prétendent s'autoriser de mon nom pour attaquer un de mes collègues les plus estimés. (1) Ne serait-ce pas, en vérité, donner à ces attaques une importance qu'elles n'ont pas, que d'y opposer autre chose que le silence? N'est-ce pas le comble de l'absurde d'essayer de les couvrir de mon nom? Si je n'avais pas eu confiance en M. Tarte, pourquoi l'aurais-je pris dans ce gouvernement? Si j'avais perdu confiance en lui, pourquoi l'y garderais-je? Le genre même des seules attaques que l'on fasse contre lui, en dévoile toute l'inanité.

Les tories qui le frappent à visage découvert, lui font des reproches dont j'accepte la responsabilité; je n'ai pas à les discuter ici. Les tories dégui-

(1) Un club libéral de Montréal devait tenir une séance afin de dénoncer certains libéraux, entre autres, M. Tarte. M. Laurier, invité à y assister, répondait à M. Dandurand qu'il lui était impossible de venir, ses travaux le retenant à Ottawa.

La lettre plus haut citée fut lue publiquement le 28 décembre 1898, à Montréal, et publiée dans *La Patrie* du 29 décembre.

sés qui, dans les clubs libéraux, lui font une guerre perfide, n'ont rien trouvé de plus grave contre lui que le fait de n'avoir pas toujours appartenu au parti libéral, d'être, suivant leur langage, un rallié. Le fait n'est pas discutable; je n'y vois pas cause de reproche.

M. Tarte est en bonne compagnie. M. Gladstone était un rallié. Quand il fut graduellement amené, par l'inflexible impulsion de son jugement et de son âme, à ne plus croire aux doctrines tories dans lesquelles il avait été élevé, le parti libéral fut trop heureux non seulement de lui ouvrir ses rangs, mais de le placer à sa tête.

Les libéraux de ma génération n'ont pas oublié qu'ils n'eurent jamais dans leurs rangs, de lutteur plus actif, plus vaillant, plus dévoué qu'Alfred Perry. C'était pourtant un ancien bureaucrate de 37. Quand l'honnêteté et le courage qui étaient le fond de sa nature lui firent comprendre qu'il avait fait fausse route, quand il se rallia à ceux contre qui il avait soutenu d'ardentes luttes, se trouva-t-il un seul libéral, depuis M. Dorion, le chef du parti, jusqu'au plus humble partisan, pour lui faire reproche d'avoir combattu même les armes à la main nos gloires les plus vénérées?"

Après avoir rappelé que le parti libéral ne resterait fermé "qu'aux basses jalousies, aux envies haineuses, aux étroits égoïsmes," M. Laurier adjure ses amis de "continuer leur confiance à un homme qui ne fait rien à demi; qui, ajoute-t-il, m'a combattu comme adversaire avec toute l'ardeur de sa nature, qui, comme ami dans l'opposition, m'a soutenu avec peut-être plus d'ardeur encore, et qui, comme collègue dans le gouvernement, m'a donné l'appui le plus enthousiaste et le plus efficace."

* * *

Fort de son courage, sûr de l'appui de son chef, M. Tarte ne se préoccupa point des attaques outre mesure et se donna totalement à son nouveau rôle de ministre.

En passant pour la première fois l'habit de conseiller particulier du roi, devint-il homme d'Etat? M. Gaston Boissier, étudiant la vie publique de Cicéron, constate que l'orateur romain fut plutôt un homme de lettres qu'un politique. "Cette vivacité d'impressions, écrit-il de lui, cette sensibilité délicate et irritable, source principale de son talent littéraire, ne le laissait pas assez maître de sa volonté. Les choses avaient trop de prise sur lui, et il faut pouvoir se détacher d'elles pour les dominer. Son imagination mobile et féconde, en le dissipant de tous les côtés à la fois, le rendait peu capable de desseins suivis." Et M. Boissier profite de l'occasion pour ajouter qu'on ne saurait avoir réunies en soi les aptitudes de l'homme d'Etat et celles de l'homme de lettres—la supériorité du premier consistant à manquer des qualités qui sont précisément la force et la grandeur du second. M. Tarte, lui, fut un journaliste qui se mêla de diriger les affaires publiques, et en passant du bureau

de rédaction à la salle des ministres, il ne perdit ni son tempérament ardent et nerveux, ni son besoin d'être un avant-coureur et un combattif, ni, en un mot, ses habitudes de penser et d'agir. Dans cette nouvelle situation, il ne fut point sans doute l'homme de lettres, toujours contrarié, quand il met la main au gouvernement, par son esprit trop compréhensif, trop étendu et qui, en le promenant sur beaucoup de projets à la fois, l'empêche de se fixer sur aucun. Mais M. Tarte ne fut point non plus l'homme politique devenu *professionnel*, qui ne s'émeut guère sous le choc des événements et qui conduit d'autant plus sûrement les autres qu'il ne cesse pas d'être à lui-même son maître. Il n'eut pas de l'homme de lettres cette vue des choses très fine et pénétrante qui distrait de l'action et embarrasse par la multitude des raisons contraires qu'elle présente; mais il n'eut pas non plus de l'homme politique cette puissance d'observation précise et froide, ni, à certaines heures, cette impassibilité, qui est la meilleure force des conducteurs de parti. Si, pour aider à l'orientation de la politique de la Confédération, il garda l'allure batailleuse et hardie, qui le caractérisait dans la direction de son journal, il apporta du moins, dans l'administration gouvernementale, la clarté de son intelligence, la prodigieuse activité de ses procédés et l'intérêt sincère qu'il portait aux choses de son pays.

Il s'efforça particulièrement de contribuer au développement matériel du Canada et d'en favoriser l'essor économique. A ce point de vue, deux idées surtout dominèrent son esprit, inspirèrent ses discours et dirigèrent son action publique: l'idée de la "protection" et celle des "moyens de transport".

Protectionniste, M. Tarte le fut toute sa vie. Rédacteur au *Canadien* ou ministre des Travaux Publics, soldat de l'armée conservatrice ou combattant de l'armée libérale, il réclama toujours pour notre pays l'imposition d'un tarif qui ne fut pas un simple moyen d'accroître les deniers du trésor fédéral, mais, entre les Américains et nous, une véritable barrière. Obligeant ainsi nos voisins à garder les produits de leur sol ou de leurs usines, il voulait donner aux Canadiens l'occasion d'organiser ici des centres industriels et de les développer. Pour recueillir le trafic auquel devait donner lieu cette production intense, le

distribuer à travers le pays et le porter jusqu'en Europe, M. Tarte proposait d'améliorer la condition des compagnies de chemins de fer, surtout la navigation extérieure et le cabotage canadien. De cette protection de "nos blés et de nos avoines," de "notre coton" et de "notre acier", des "transports" et des "élévateurs à grains", en a-t-il assez rempli ses articles et ses discours! Il prit la peine de résumer une fois de plus son projet, dans une lettre qu'il adressait au premier ministre du Canada, en date du 22 janvier 1902—huit mois avant de s'éloigner du cabinet Laurier. En la lisant, l'on constate que ce qui préoccupe aujourd'hui les Américains et les Canadiens attirait le souci de M. Tarte: faire communiquer l'Océan Atlantique et les grands lacs, relier la mer "extérieure" aux mers "intérieures" de l'Amérique du Nord. Ne croyant pas que la nature des lieux permit jamais de faire remonter les navires à fort tirage, l'*Empress of Britain*, par exemple, jusqu'à Toronto, Duluth, voire Chicago—ainsi que d'aucuns le pensent—M. Tarte proposait ceci: Creuser le chenal du Saint-Laurent, de manière à permettre à la marine marchande d'atteindre Montréal; de la métropole à Port Colborne, près du lac Erié, donner aux canaux, longs de 63,93 milles, une profondeur de 14 pieds; pour recueillir à Fort Williams et à Port Arthur les grains qu'y apportent de l'Ouest canadien le chemin de fer du Pacifique et celui du Great Northern, augmenter, sur les grands lacs, le nombre de nos navires; ceux-ci, traversant le lac Supérieur, les transporterait jusqu'au lac Nipissing que relierait à la baie Georgienne la rivière Française; de North Bay, sis sur les bords du lac Nipissing, les marchandises seraient envoyées à Toronto, via le Grand Tronc, et, via le Pacifique, aux ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Aux yeux de M. Tarte, en dépensant plusieurs millions de piastres pour l'accomplissement de ces travaux, le gouvernement attirerait chez nous le commerce de Duluth, de Milwaukee et de Chicago; il aiderait, du même coup, les moissonneurs de l'Ouest canadien à écouler leurs grains, en leur offrant un débouché, non aux Etats-Unis, mais sur le territoire canadien et, par cette voie, en Europe (1).

(1) Dans son ouvrage *Les Etats-Unis au XXe siècle*, paru en mai 1904,

Le mérite de M. Tarte n'a pas été d'inventer ces projets : ils avaient été proposés avant qu'il ne devint ministre ; mais ce fut de donner à cette question des transports un regain d'actualité et d'en faire voir toute l'importance par la ténacité qu'il mit à la traiter partout et toujours. Il avait compris que là se trouvait un filon que ne manquerait pas d'exploiter tout Canadien soucieux de l'avenir économique de son pays. On sait que ce sujet n'a pas cessé, depuis 1902, d'être à l'ordre du jour et que, le mois dernier encore, les députés discutaient à la Chambre des Communes l'opportunité de dépenser une centaine de millions pour construire le "canal de la baie Géorgienne".

Ce qui caractérisait les préoccupations économiques de M. Tarte c'est qu'elles avaient pour objet non un seul coin du pays ni même une seule ville ou une seule province, mais le Canada tout entier. Sans doute sa renommée n'a guère à tirer avantage de ce fait ; mais il nous permettra à nous de penser que M. Tarte fut de ceux qui croient en la possibilité de fonder ici une nation, qui croient à la durée de la Confédération et travaillent à en solidifier les assises.

Ami de Cartier, de Louis Archambault, des hommes qui avaient contribué à la naissance de la constitution de 1867, il avait appris d'eux que notre présent système politique était une nécessité. Ces "anciens" avaient vu de près les difficultés auxquelles se heurtaient, vers 1860, les gouvernements éphémères du Haut et du Bas Canada et, facilement, ils persuadè-

M. Pierre Leroy-Beaulieu signale les projets mis à l'étude pour relier la mer aux grands lacs. Nous croyons intéressant de citer ici la note de la page 444 :

"Les obstacles au passage des navires hauturiers du bas Saint-Laurent dans les Lacs sont, d'abord, on le sait, les rapides qui occupent le cours du fleuve entre le Lac Ontario et Montréal, puis les chutes du Niagara. Le canal Welland permet d'éviter celles-ci, et de passer du Lac Ontario au Lac Erié ; mais il n'est accessible qu'à d'assez petits navires et la grande navigation des lacs ne s'étend guère au Lac Ontario. On pourrait réaliser la communication entre les lacs et la mer en creusant un canal latéral aux rapides du Saint-Laurent, et en approfondissant et remaniant entièrement le canal Welland ; mais on arriverait, plus directement, au Lac Supérieur et au Lac Michigan, qu'il serait surtout intéressant d'atteindre, en gagnant par la rivière Ottawa, qui se jette dans le Saint-Laurent près de Montréal, et un assez court canal, le Lac Nipissing, puis, de là, par la rivière Française, la Baie Géorgienne, golfe du Lac Huron. On a, récemment, mis en avant ce dernier projet, dont la réalisation serait facilitée par la présence de nombreux et profonds élargissements lacustres que présente le lit de l'Ottawa."

rent à leur disciple que l'Union ne causait que des misères et que ceux qui avaient fait une fin à ce régime ne pouvaient mieux agir. Aux yeux de M. Tarte, la Conférence de Québec de 1864 avait proposé un moyen terme qu'on aurait eu tort de ne pas adopter ; il trouvait que, depuis, la machine n'avait pas trop mal fonctionné et qu'en définitive il est possible de créer ici une nation canadienne, composée d'éléments hétérogènes, unis entre eux par un égal amour de la justice, par l'inviolabilité des droits de chacun. Il ne voulut jamais que la naissance de cette nation ni sa grandeur fussent la conséquence et le prix de l'écrasement des faibles par les forts, de la suprématie de la majorité, de la "fusion" dans l'âme anglo-saxonne des nationalités diverses qui se sont maintenues sur la terre canadienne. Nul, plus que lui, ne tint à l'existence des Canadiens-français, à la conservation de leur foi religieuse et nationale, à l'intégrité de leur caractère.

Pourtant, à certaines heures de sa vie, il se laissa conduire jusqu'aux compromis, jusqu'aux abandons, et d'aucuns lui reprocheront toujours son attitude lors de la guerre Anglo-Boër, à propos de la question des écoles du Manitoba, relativement au projet de loi qui donna la constitution légale aux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ce n'est ni le temps ni le lieu de porter sur ces graves et délicates questions un jugement définitif. Il y aura probablement toujours là matière à controverse. Mais l'on nous permettra de dire que nous ne croyons pas que la conduite de M. Tarte, en ces circonstances difficiles, eut pour uniques motifs l'intérêt personnel, la peur et la veulerie. Peu d'hommes étaient mieux faits pour souffrir de la politique à conciliation et de l'obligation qui s'imposa parfois à lui de temporiser. La tournure de son esprit le portait plutôt vers l'intransigeance et l'exclusivisme. "Que de fois, disait-il, j'ai été tenté de sortir du ministère en faisant claquer les portes. Mais la réflexion aidant, je me rendais compte qu'après cela, les choses ne seraient pas plus avancées, et qu'il valait mieux rester là, lutter, arracher quelque chose plutôt que de risquer de tout perdre."

De cette conviction que l'acte fédératif ne serait conservé qu'au moyen de concessions—plus souvent exigées des faibles

que des puissants—il en donna une preuve non équivoque, en 1905, alors que la Chambre des Communes avait tant de mal à mettre au monde politique la Saskatchewan et l'Alberta. M. Tarte n'était plus ni ministre ni député, et c'était de la tribune des journalistes qu'il jugeait le débat. Beaucoup pensaient que sa plume condamnerait la mollesse et l'hésitation du gouvernement, et seconderait ceux qui, rigides comme l'acier, voulaient ne rien céder et ne rien abandonner. "La lutte est belle, se disait-on, et elle tentera M. Tarte. Il est libre maintenant de toute attache au pouvoir. Et puis, c'est un homme... Si, à l'automne de 1902, un froid s'est glissé entre le premier ministre et lui, quelle occasion n'a pas M. Tarte de causer quelque ennui à son ancien chef? Comment résistera-t-il à la tentation de se venger de ces libéraux qui ont salué de violentes insultes son départ du cabinet Laurier?" Il déçut les hommes qui argumentaient ainsi. Sa plume, délaissée depuis quelque temps, lui servit à montrer tout l'éclat de son talent en des *Lettres* écrites pour approuver la conduite de M. Laurier et fournir à ces mêmes libéraux de précieux arguments.

Cette fois encore, il crut que cette conduite était voulue par la nécessité de l'heure présente. "Le public ignore, me racontait-il, la violence des flots qui, en mars 1905, ballotèrent le gouvernement. Je me souviens qu'au plus fort de la tempête je causai longuement avec Sir Wilfrid Laurier. Le chef restait calme en dépit de l'orage soulevé par plusieurs de ses collègues. Il me sembla disposé à s'éloigner brusquement du pouvoir. Et après? Je crus que le premier ministre ne devait pas essayer de ce grand coup. A ce moment, je lui conseillai de tenir tête, dut-il, pour cela, renoncer à quelque chose, et je m'engageai à l'appuyer. Je tins parole."

Il portera devant l'histoire la responsabilité de l'attitude qu'il prit en cette circonstance et l'avenir dira s'il s'est trompé, s'il eut mieux compris la situation du Canada et mieux servi les intérêts de son pays en agissant autrement qu'il ne l'a fait. Mais c'est justice, pensons-nous, de croire, jusqu'à preuve du contraire, que son intention fut droite et son désir d'être utile sincère.

Les qualités de son esprit, sa supériorité de journaliste appa-

rurent, pour la dernière fois, dans ces "Lettres de la Capitale" que publia la *Patrie*, durant le printemps et l'été 1905. Dans ces pages, l'on admire encore la marque de son talent, sa façon alerte et claire de poser un sujet, son tour de plaire au lecteur en appuyant une opinion de courts arguments, entrecoupés de saillies, d'interrogations étonnantes, le tout terminé par le mot qui frappe et qui reste. Sa qualité dominante était la clarté; c'est la note caractéristique des hommes intelligents. En s'adressant à la foule, il avait pris l'habitude de rendre compréhensible une idée élevée ou un fait complexe. La crainte d'être obscur, de ne pas être compris, le portait à mettre parfois de la naïveté dans sa phrase. S'il ne fit pas complète sa gloire de journaliste, c'est qu'il manqua d'une culture plus intense de l'esprit, d'une science mieux avertie et plus étendue, d'un souci plus constant de satisfaire aux exigences de la prose française. Il adorait les livres et avait la passion des choses intellectuelles. Aussi les lacunes de son oeuvre littéraire sont-elles surtout imputables au temps, au milieu où il vécut et surtout à la façon si pressée de vivre qui fut la sienne.

Nous souhaitons que des mains dévouées feuilletent un jour, une à une, les pages du *Canadien*, du *Cultivateur*, de la *Patrie* et nous fassent un choix des articles de M. Tarte. L'on y constatera, croyons-nous, que, chez nous, ce journaliste fit honneur aux lettres françaises et que, durant les trente dernières années, M. Tarte fut l'écrivain canadien dont la manière d'écrire, après celle d'Arthur Buies, est la plus originale et la plus personnelle.

* * *

Si, avant de terminer cette étude, nous voulions peindre M. Tarte, et faire son portrait en pied, nous dessinerions un petit homme impulsif, alerte, sans cesse en mouvement, toujours le même, qu'il se lançât dans une discussion parlementaire, qu'il dirigeât les collaborateurs de son journal, ou qu'il animât des saillies de sa conversation ces réunions du foyer qu'il aimait tant! Sous ces dehors brusques et violents, il était facile de découvrir un esprit généreux, exempt de mes-

quinerie, ainsi que le remarquait naguère M. Omer Héroux. Sa façon nerveuse et trépidante d'agir, cachait un réel besoin de travail. Trop impressionnable et trop mobile pour être jamais capable de fixer son attention à des travaux de longue haleine et pour attacher ainsi son nom à une oeuvre durable, il avait du moins l'horreur des heures inutilement employées et la haine—le mot n'est pas exagéré—des habitudes déprimantes : notamment celle de boire l'alcool. Aussi bien, son amour du travail est-il, selon nous, le trait dominant de sa physionomie. Doué d'une manière peu commune, il n'eut pas réussi pourtant à devancer nombre de ses rivaux, s'il n'eût travaillé jusqu'à dépenser toute l'énergie dont il était capable. Un mot—la devise d'un politique français—résume cet homme et sa vie : *Laboremus*. Il s'attristait à la pensée que chez ses compatriotes le culte du travail n'était pas tenu en plus grand honneur. Que de fois il s'apitoya sur l'allure nonchalante de la jeunesse d'aujourd'hui, sur l'aisance avec laquelle les jeunes préfèrent à l'étude l'amusement, sur leur incapacité à mettre à la base de leur vie d'homme, le labeur sérieux et persévérant. Il trouvait trop débile l'esprit et trop sec le coeur de la génération grandissante, et il sentait chez elle, pour le déplorer, distendu et relâché le muscle de l'énergie. Songeant à sa fin prochaine, il dut souvent répéter, en se les appliquant à lui-même, ces vers de la comtesse de Noailles :

"Je ne saurai plus rien de la douceur de vivre...
 Mais ceux-là qui liront les pages de mon livre,
 Sachant ce que mon âme et mes yeux ont été
 Vers mon ombre riante et pleine de clarté
 Viendront, le coeur blessé de langueur et d'envie
 Car ma cendre sera plus chaude que leur vie."

C'était réconfortant de trouver chez lui une égale chaleur, un impérissable entrain, quelque difficile que fût l'heure présente, si lourd de nuages qu'apparût l'avenir. L'énergie de prêcher, par ses paroles et par ses actes, la volonté, l'ardeur, le relèvement, il la puisait dans sa conviction que le travail est la seule cause du succès, la meilleure joie de ce monde. Son âme de ca-

tholique avait foi aussi dans l'éternel effet du labeur humain, quand la pensée de Dieu l'inspire.

"*L'anticipation* des jours à venir nous donne le courage de marcher ferme à travers les ronces du chemin," écrivait-il, en 1867, dans l'album d'une amie de l'Assomption. Si "les jours à venir", qu'il entrevoyait au temps de sa jeunesse, étaient ceux de l'âge mûr où l'on goûte la satisfaction de l'oeuvre accomplie, plus tard, dans sa vie, ce fut en pensant à l'éternité qu'il s'encouragea lui-même et qu'il engagea les autres à lutter et à chrétiennement souffrir. Au mois de janvier 1907, il écrivait à un vieil ami mourant : "Ta longue maladie est affligeante. Cependant, un croyant comme toi peut en tirer de grands avantages. La vie est si éphémère et si pleine de contrariétés que, pour ma part, j'ai la confiance qu'elle est une préparation à un séjour meilleur." C'est en regardant l'au-delà que cet homme ferma les yeux à la lumière de ce monde. Sentant venir la fin, se confiant à la miséricorde de Dieu, au souvenir d'une vie lourde de travaux, de fatigues et d'épreuves, il dut penser avec douceur au long repos de la mort. M. Tarte, en effet, était un croyant, et ce qu'il croyait il le pratiquait sans crainte. Dans aucun milieu il n'eut honte d'affirmer sa foi. Il le disait tout haut : "Oui, je me confesse, je communie, je dis mon chapelet chaque jour." Dans la maladie qui l'emporta—et dont il ne soupçonnait pas cependant toute la gravité—il reçut la visite de son archevêque, et ce fut à lui qu'il se confessa pour la dernière fois, de lui qu'il reçut la bénédiction suprême.

"*Pie Jesu, dona ei requiem...*" suppliait, à l'heure de l'absoute, la maîtrise de Saint-Louis de France. Et le coeur de plus d'un fidèle transforma sans doute ce chant en ardente prière. Ce mot *requies* paraissait bien convenir à cette vie si agitée. Les témoins de cet acte des "derniers devoirs" en demeuraient convaincus. Pour plusieurs, c'était au reste s'acquitter d'une dette que de vouloir à cette âme une *paix* durable. Combien, au milieu de cette foule, avaient profité jadis de l'énergie qui a tué ce corps ! Il y avait là des ministres dont l'ascension au pouvoir était due, en partie, au travail de ce disparu ; des sénateurs et des juges qui devaient leur situation à son influence, à son amitié ; des amis qui furent souvent réconfortés par ses

conseils et son appui; des pauvres qu'il avait soutenus...
Dona ei requiem!

Et tandis que le choeur, à l'orgue, achevait sa confiante supplique et que se refermait vers le cercueil la main bénissante du prêtre, tous ces vivants priaient Dieu d'accorder à ce défunt les certitudes reposantes de l'éternelle vie.

Antonio Perrault.

Un Physicien de Génie : Lord Kelvin



DANS le flot chaotique des nouvelles que les agences télégraphiques transmettent d'une rive à l'autre de l'Océan, la mort de lord Kelvin, survenue le 17 décembre dernier, semble être passée presque inaperçue. Lord Kelvin n'était pas le représentant de quelque vieille famille aristocratique de l'Angleterre, ce n'était pas un de ces patriciens hautains et frivoles que la Société britannique s'enorgueillit d'entretenir; jamais titre de noblesse ne fut mieux mérité que celui du Baron Kelvin, Sir William Thomson, petit-fils d'un modeste fermier de l'Irlande septentrionale. Né le 24 juin 1824 à Belfast, il mourut le 17 décembre dernier dans sa résidence écossaise de Largs. Avec lui disparaît l'une des plus grandes gloires de la science contemporaine.

Son père professait les mathématiques à l'Université de Glasgow; c'est dans cette ville qu'il commença ses études, brillamment poursuivies à Cambridge où il conquist l'agrégation (fellowship); puis il travailla quelque temps au laboratoire de Regnault et c'est là qu'il fut appelé à la succession du Dr Meikleham dans la chaire de Philosophie Naturelle de Glasgow. Il avait 22 ans, il allait en consacrer cinquante-trois à l'enseignement supérieur qu'il quitta en 1899. Ses travaux l'eurent bientôt fait remarquer aussi bien à l'étranger que dans sa patrie. Successivement membre de l'Association Britannique, de la Société Royale de Londres et d'un grand nombre de corps savants des deux continents, chevalier de la Jarretière dès 1866, appelé à la pairie par lord Salisbury en 1892, nommé Conseiller Privé en 1902, il parcourut la plus brillante carrière; mais les honneurs n'ont fait qu'activer ses recherches ingénieuses

et jusqu'à sa mort ses travaux ont jeté dans la science le même éclat. La Société Royale de Londres qui est, on le sait, la compagnie scientifique la plus illustre de l'Angleterre, fière à bon droit de cette gloire nationale, le voulut pour Président. Peut-être depuis la mort de Regnault,—que les malheurs de la guerre franco-allemande, et le vandalisme des vainqueurs ont hâtée (1)—Sir William Thomson a-t-il été le premier physicien du monde? Ses compatriotes le prétendent. Qui les en blâmerait? Tout au plus pourrait-on lui trouver des égaux, mais personne, semble-t-il, ne le dépasse.

Un des caractères les plus remarquables de cette intelligence est la variété des directions où elle a porté ses recherches. "La science est une," avait coutume de dire Lord Kelvin, "elle est la même pour le mathématicien et pour le chimiste, pour le physicien et pour le géologue"; et il professait que rien n'est plus funeste au développement d'un esprit qu'une spécialisation trop hâtive, et que l'on a toujours à gagner à se tenir au courant des progrès des sciences voisines de celle où l'on s'est donné pour mission d'explorer. Anatole France a raconté je ne sais où l'anecdote suivante: "Etant, il y a quelques années, dans une grande ville d'Europe que je ne nommerai pas, je visitai les galeries d'histoire naturelle en compagnie d'un des conservateurs qui me décrivait les zoolithes avec une extrême complaisance. Il m'instruisit beaucoup jusqu'aux terrains pliocènes. Mais, lorsque nous nous trouvâmes devant les premiers vestiges de l'homme, il détourna la tête et répondit à mes questions que ce n'était point sa vitrine. Je sentis mon indiscretion. Il ne faut jamais demander à un savant les secrets de l'univers qui ne sont pas dans sa vitrine. Cela ne l'intéresse point."

(1) Son fils, Henri Regnault, déjà peintre célèbre, ayant été tué à Buzenval, les appareils, imaginés, construits et gradués par lui, ses manuscrits et ses notes d'expérience qui formaient un trésor scientifique d'une incalculable valeur, tout fut détruit, volontairement brisé ou brûlé par les Prussiens, jaloux de cette gloire française. On peut rapprocher cet acte de sauvagerie barbare de l'incendie prémédité de la bibliothèque de Strasbourg lors du bombardement de cette ville: on voulait qu'après la guerre l'hégémonie intellectuelle passât à l'Allemagne et tous les moyens étaient bons qui pouvaient conduire à ce résultat!

Telle était précisément l'impression que Lord Kelvin avait reçue des géologues, ce qui explique qu'il les ait parfois traités durement. Ajoutons que la géologie n'avait pas, il y a trente ans, les caractères scientifiques et la méthode qu'on lui connaît maintenant; de sévères critiques étaient autrefois méritées qui ne le sont plus.

Sans vouloir exposer dans un article de revue, forcément bref, toute l'oeuvre de Sir William Thomson, on en peut donner une idée en parcourant rapidement le champ où cet heureux moissonneur a laissé de profonds sillons où vont germer les récoltes futures.

La constitution de la matière est un problème éternel qui fascine les physiciens; c'est une énigme dont chaque siècle propose une solution différente. Lord Kelvin, guidé par quelques théorèmes de mécanique établis par Helmholtz, suggéra l'existence d'un fluide primitif universel qui remplirait tout l'espace et dont nous ne pourrions rien connaître par nos sens, mais qui se manifesterait à nous sous l'aspect et avec les qualités de la matière lorsqu'un mode particulier de mouvement en fait des tourbillons moléculaires. Tout le monde aujourd'hui admet l'existence de ce milieu hypothétique, l'éther, grâce auquel des actions mécaniques comme la transmission de la chaleur et de la lumière peuvent se produire à distance; mais beaucoup ne veulent y voir qu'un médium qui remplirait ce que nous appelons le vide et les intervalles moléculaires sans qu'il constitue la substance même des corps (1). Bien des années sans doute passeront avant que l'on soit fixé sur ce point. C'est qu'en effet si cette hypothèse, fortement appuyée par Clerk Maxwell, a permis à ce dernier d'édifier la théorie électromagnétique de la lumière (une onde lumineuse est une suite de courants alternatifs qui se produisent dans les diélectriques et même dans l'air ou le vide planétaire et qui changent de sens un quadrillion de fois par seconde) (2), elle laisse inexplicée cette propriété

(1) "L'une des découvertes les plus étonnantes que les physiciens aient annoncées dans ces dernières années, c'est que la matière n'existe pas. Hâtons-nous de dire que cette découverte n'est pas encore définitive." H. Poincaré. *La Science et l'Hypothèse*, p. 282.

(2) H. Poincaré. *La théorie de Maxwell et les oscillations hertziennes*.

essentielle des corps qu'on appelle la masse, la gravitation, l'inertie, l'affinité chimique, etc. Loin d'ignorer ces difficultés ou de les dissimuler, Lord Kelvin leur donnait un relief accentué, ne voulant pas laisser s'accréditer cette opinion que la théorie cinétique ou dynamique de l'univers en a donné l'explication. Il indiquait seulement qu'il y avait là une voie ouverte aux recherches, dans laquelle il s'était engagé lui-même et où il avait trouvé un obstacle qu'il n'avait pu surmonter, mais qu'il croyait pouvoir être franchi quand la science aurait poussé plus loin ses investigations.

Les phénomènes calorifiques ont été durant le 19^e siècle l'objet de très nombreuses recherches qui ont conduit, après les remarquables travaux de Joule, d'Hirn, de Clausius, de Witz et de Poincaré, à la théorie mécanique qui paraît définitivement établie: la chaleur résulterait d'un mouvement vibratoire d'autant plus rapide que la température est plus élevée. Sir William Thomson devait prendre sa bonne part de cette oeuvre scientifique; il étudia l'absorption de chaleur produite par l'écoulement des gaz sans travail extérieur, l'influence de la pression sur la température de fusion des corps, le rendement des machines thermiques réversibles; il contribua beaucoup au progrès de la thermodynamique et entreprit d'en appliquer les principes à l'étude cosmogonique de l'univers. Il s'étonnait que les géologues, sans s'être assuré des connaissances positives très précises en physique et en chimie, s'aventurassent à conjecturer à propos des époques les plus reculées du monde, et, agacé de leur prétention à regarder comme presque illimitée la période de temps écoulée depuis l'apparition de la vie sur le globe terrestre, il démontra par le calcul qu'il est probable que la durée du refroidissement de notre planète est comprise entre 20 millions et 100 millions d'années.

Pour expliquer l'origine de l'énergie solaire, il admit que cet astre avait été formé de la condensation d'une matière cosmique dont la force vive s'était transformée en chaleur et sur cette base Helmholtz a calculé que la chaleur solaire aurait été initialement 454 fois plus grande que de nos jours. La chaleur du soleil diminue, lentement cependant, et l'on s'est demandé comment il pouvait fournir l'énorme quantité de chaleur rayonnée

dans l'espace. On a dit que l'incandescence solaire était entretenue par la chute à sa surface d'astéroïdes dont l'énergie mécanique prendrait la forme calorifique. Le soleil se nourrirait de corpuscules tombant à sa surface (1). A cela on peut objecter que la masse du soleil accrue, son diamètre apparent augmenterait et sa vitesse de rotation diminuerait d'une manière appréciable. Sans doute ce phénomène se produit: il doit tomber sur le soleil, et en grand nombre, des bolides portés à l'incandescence par le choc; on observe aussi que le grand axe de l'orbite de la Comète d'Encke diminue et l'on prévoit que sa trajectoire après un très grand nombre de spires aplaties aboutit au soleil; il en est de même de la terre qui finira dans un avenir incalculable par tomber sur le soleil. (Jamin et Bouty) Mais cette explication est insuffisante: si toute la chaleur solaire avait cette origine, l'accumulation d'astéroïdes qu'il faudrait supposer et le retard qui s'ensuivrait pour la vitesse de rotation auraient progressivement annulé cette dernière. La contraction lente du diamètre solaire fournit une explication meilleure: l'énergie potentielle de la masse irait en décroissant sans cesse, et la diminution subie, par l'effet du rapprochement de la matière de la périphérie vers le centre se traduirait par l'émission d'une quantité de chaleur équivalente. Une autre source de chaleur serait l'activité chimique et l'intensité des réactions qui pourront se produire à la surface du soleil. L'analyse spectrale ne nous manifeste dans la constitution du soleil que des corps simples: le dégagement de chaleur produit par leur combinaison, actualisation de leur énergie potentielle, sera formidable. Si la température solaire est très élevée, peut-être l'hydrogène de son atmosphère est-il dissocié en deux éléments dont la réunion sera encore une source de chaleur? (Deville). Mais pour nous en tenir aux réactions chimiques des corps dont nous admettons l'existence individuelle comme éléments, fer, calcium, magnésium, sodium, chrome, hydrogène, manganèse, leur combinaison sera suivie de leur condensation (dégagement de la chaleur de vaporisation) puis de leur solidifica-

(1) L'expression est de MM. Jamin et Bouty. Cours de Physique de l'Ecole Polytechnique de Paris.

tion (dégagement de la chaleur de fusion). La réserve de chaleur solaire est donc incalculable.

II

C'est surtout dans le domaine de l'électricité et du magnétisme que s'est signalé Lord Kelvin. Son esprit extraordinairement ingénieux a imaginé les appareils les plus délicats qui ont concrétisé et donné pour ainsi dire une forme sensible aux résultats prévus par les théories les plus abstraites. Les phénomènes de la mécanique, de l'acoustique et de l'optique semblent réserver à l'homme une investigation plus aisée parce qu'ils tombent sous nos sens. La sensation musculaire nous donne la notion de l'effort, de la force;—la vue nous révèle la lumière et l'ouïe, le son;—tandis que nous n'avons pas de sens électrique: nous ne pouvons sentir le potentiel d'une source d'électricité, ni prévoir par le seul usage des sens si un corps est ou non électrisé; l'aspect d'une canalisation électrique ne nous révèle ni l'intensité du courant ni le voltage sous lequel est transporté l'énergie; habitués à concevoir sous une forme sensible, il nous faut un effort cérébral plus ou moins pénible pour comprendre ces notions mêmes de potentiel électrique, de résistance, d'intensité, de *self-induction*... Pour suppléer à notre infirmité électrique il nous faut des instruments: ampèremètres, galvanomètres, voltmètres, etc... C'est dans leur invention que s'est révélé le génie de Lord Kelvin. Pour l'étude des phénomènes électrostatiques il a imaginé l'électromètre absolu à anneau de garde (la différence des potentiels de deux plateaux conducteurs est appréciée par la force attractive qu'ils exercent l'un sans l'autre) puis un électromètre portatif, un électromètre dit à la longue échelle pour les potentiels élevés, et l'électromètre à quadrant au type duquel appartiennent les électromètres d'Ed. Branly et de Mascart—c'est comme accessoire de cet appareil qu'il construisit une petite machine à influence connue sous le nom de *replenisher*. On lui doit encore une machine statique à écoulement d'eau et un électromètre destiné à prendre le potentiel en un point de l'atmosphère. Pour l'étude de l'électricité dynamique, il imagine un galvano-

mètre qui permet d'atteindre au plus haut degré de sensibilité dans la mesure de l'intensité des courants, divers ampèremètres-balances et le siphon-recorder, appareil enregistreur employé dans la télégraphie sous-marine.

Tous ces appareils ne sont que les instruments avec lesquels les recherches les plus délicates vont être possibles et c'est leur inventeur même qui va s'en servir pour le plus grand bien de la science.

Sans m'attarder sur les méthodes de mesure qu'il découvre, par exemple celle qu'il propose pour les très faibles résistances ou le dispositif expérimental qu'il préconise avec Poggendorff pour la mesure des angles dont les actions électromagnétiques font tourner un miroir assujéti à un cadre mobile parcouru par un courant dans le champ d'un aimant, je signalerai la loi de thermoélectricité connue sous le nom d'effet Thomson : "Quand les extrémités d'une barre homogène sont à des températures différentes, elle est le siège d'une force électromotrice proportionnelle à la différence des températures"; la théorie du magnétisme (que MM. Jamin et Bouty ont adoptée pour leur Cours de Physique de l'Ecole Polytechnique à Paris) ; celle de l'électromagnétisme, de l'électrodynamique et de l'induction, etc., et l'on comprendra aisément combien profonde a été l'action de Lord Kelvin sur le développement le plus récent de la science.

Et le souci des applications pratiques allait chez lui de pair avec la spéculation la plus abstraite. On a fait remarquer (1) que la télégraphie sous-marine a été l'occasion des travaux, sinon les plus remarquables, du moins les plus connus de Sir William Thomson. C'est à l'occasion de la pose du premier câble transatlantique, opération dont il assura pour une bonne part le succès, qu'il fut promu chevalier de l'ordre de la Jarretière. Un éminent physicien (et astronome), Sir George Airy, croyait l'entreprise irréalisable aussi bien pour des raisons pratiques, comme la difficulté mécanique de la fabrication et de l'installation d'un câble au fond de l'océan, que pour des raisons théo-

(1) Voir le *Times*, de Londres, édition hebdomadaire, 20 décembre 1907.

riques : aucun signal électrique, pensait-il, ne serait transmis à une aussi grande distance, ou du moins les perturbations produites par les courants telluriques (on sait en effet que la terre elle-même est parcourue par des courants électriques) le rendraient inintelligible. Tel ne fut pas l'avis de Sir William Thomson qui accepta d'être l'un des directeurs de l'Atlantic Telegraph Company. Le premier câble n'eût qu'une existence éphémère : M. Whitehouse, l'électricien responsable, avait cru—avec beaucoup d'autres—qu'on ne pourrait employer pour la transmission des messages que des courants de très haut potentiel obtenus au moyen d'énormes bobines d'induction de cinq pieds de longueur. Le câble se rompit bientôt : l'isolement était insuffisant pour des voltages aussi élevés ; des phénomènes d'induction se produisaient dans l'armature et des réactions électrochimiques l'eurent bientôt détérioré. Lord Kelvin déclara que tout aurait bien fonctionné si l'on n'avait employé que de faibles courants et des appareils récepteurs très sensibles : le galvanomètre à miroir qu'il avait inventé pouvait jouer ce dernier rôle ; le déplacement plus ou moins rapide d'une image lumineuse pouvait s'interpréter tout aussi aisément que le point et le trait du télégraphe Morse. L'expérience fut probante. On pouvait alors recevoir par le même appareil deux mots par minute ; lord Kelvin imagina plus tard des perfectionnements qui permirent d'en obtenir douze, puis vingt et vingt-cinq—mais dès 1867 il remplaça le galvanomètre par le siphon-recorder. Ce nouvel instrument, d'une part, occasionnait au personnel une fatigue bien moindre et, de l'autre, présentait l'avantage d'enregistrer automatiquement le télégramme en inscrivant des ondulations qui, diversement combinées, peuvent former les vingt-six lettres de l'alphabet et le signal conventionnel—compris—. C'est l'appareil le plus généralement en usage aujourd'hui.

Par suite de la grande longueur et surtout de la grande capacité des câbles, la transmission électrique n'est pas instantanée : la durée de propagation, toutes choses égales d'ailleurs, est proportionnelle au carré de la distance à parcourir. D'autre part l'intensité du courant transmis n'atteint pas brusquement sa valeur maxima : pour le câble d'Irlande à Terre-Neuve

l'amplitude définitive n'est réalisée que trois secondes après le départ de l'onde et celle-ci ne se manifeste pas à l'extrémité du câble pendant les deux premiers dixièmes de seconde. Lord Kelvin a donné l'explication et la formule mathématique de ces phénomènes. Sa théorie a conduit à des applications très remarquables comme l'adaptation de cinq transmetteurs et de cinq récepteurs à la même ligne le long de laquelle cinq dépêches peuvent être transmises simultanément.

L'art de la navigation lui-même doit beaucoup à Lord Kelvin qui a perfectionné la boussole marine; le système qu'il préconisait a été généralement adopté; il est obligatoire dans la marine de guerre de l'Angleterre. Les aiguilles ont un faible moment magnétique; le disque portant la rose des vents est notablement allégé et le système de suspension modifié de façon à éviter les perturbations résultant des chocs et des vibrations. Une autre invention plus merveilleuse est un ensemble d'appareils qui, réglés au moyen des données caractéristiques d'un port, permettent de prévoir non seulement les heures des marées mais leur hauteur et la profondeur des bassins à n'importe quel moment.

La production scientifique de Lord Kelvin a été considérable. En 1883, il avait fait paraître sous son nom 262 mémoires et contribué à un grand nombre d'autres travaux avec des collaborations diverses. En 1896 le monde savant fêta le jubilé de son entrée à l'Université de Glasgow. Ce fut un événement scientifique inoubliable et que l'on peut rapprocher des cérémonies analogues dont Hermite et Pasteur ont été l'objet en France.

Un grand nom vient de s'inscrire à la suite de ceux de Davy, de Faraday et de Tyndall, dans les annales scientifiques de l'Angleterre, et sur la liste des physiciens illustres à qui le monde entier décerne le nom de "grands hommes".

Jean Flahault.

Les Pieds Noirs

Pieds Noirs.—Piéganés et Gens du Sang.—Origine de leur nom.—Légende.

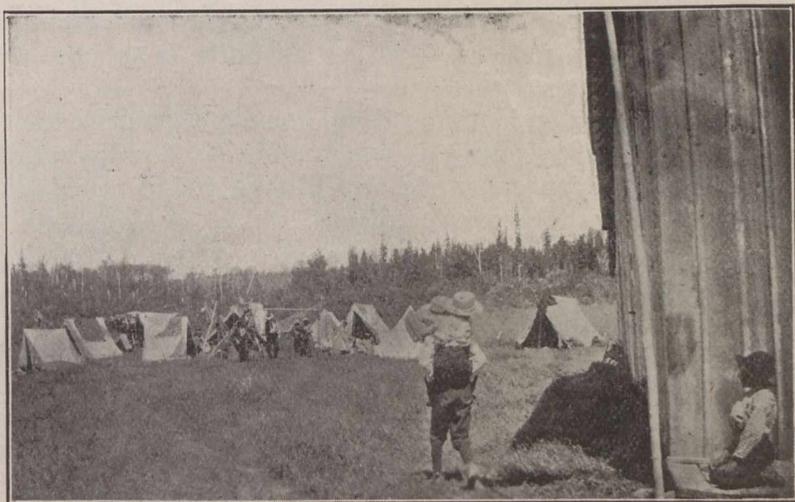


LES Pieds Noirs comprennent trois tribus comme les Algonquins de l'Ouest. Ce sont les Pieds Noirs proprement dits, les Piéganés et les Gens du Sang. Ces trois groupes parlent la même langue et se considèrent comme frères. Il convient de nommer une quatrième famille d'origine et de langue différentes, qui s'est fédérée avec les Pieds Noirs et s'est identifiée à leur vie nationale. Ce sont les Sarcis. Venus du Nord, ils se sont détachés des Montagnais auxquels ils appartenaient autrefois, pour s'unir aux Pieds Noirs. C'est le seul cas de ce genre qu'on connaisse dans le Nord-Ouest. Quelle est

l'étymologie du nom générique de Pieds Noirs, donné à cette puissante confédération et sous lequel on désigne généralement les quatre groupes distincts de cette nation? La réponse à cette question a donné lieu à plusieurs légendes. D'après une tradition conservée chez quelques vieux chefs, il paraîtrait qu'ils habitaient autrefois un territoire plus au nord où la boue était d'une couleur très foncée. Leurs mocassins prirent naturellement la couleur du sol et de là leur viendrait le nom de "Siksikans" (Pieds Noirs).

D'après une autre tradition, ils auraient livré autrefois une bataille contre les Sioux, qui capturèrent un grand nom-

bre de leurs chevaux. Sur le soir, voyant qu'ils étaient défaits, ils mirent le feu à la prairie afin de couvrir leur retraite. Pendant plusieurs jours, ils suivirent de près les flammes, foulant la cendre encore chaude. La plupart eurent les pieds brûlés et tous eurent les pieds noircis. La couleur des cendres sous l'action de la chaleur, pénétra profondément dans la chair de leurs pieds, qui en conservèrent l'empreinte. En souvenir de cet événement, les Sioux par dérision les appelèrent les "Pieds Noirs", nom qui finit par leur rester.



Un camp de Pieds Noirs

Migration du Nord.—Population.—Mœurs.

Ces sauvages ont conservé le souvenir de leur migration de l'extrême Nord. Il est probable qu'ils vinrent d'Asie, après avoir traversé l'Isthme de Behring et les Montagnes Rocheuses. En s'avancant vers le Sud, ils rencontrèrent les Sioux qui suivirent une marche inverse et guerroyèrent longtemps contre eux. Autrefois ils habitaient l'Orégon, l'Idaho, le Montana et la province d'Alberta. En 1867, on calcule qu'ils étaient au nombre de 6,000 âmes. Ils firent, en 1878, un traité avec le gouverne-

ment canadien, qui leur assigna une réserve à la traverse de "Pied de Corbeau", et une autre à quinze milles à l'ouest de McLeod. Les Pieds Noirs proprement dits occupent la première réserve et les Gens du Sang la deuxième. Les Piéganes et les Sarcis obtinrent une autre réserve à dix milles au sud de Calgary.

Le pays qu'ils habitaient, était le domaine par excellence des troupeaux de buffle. On rencontrait naguère, sur les bords de la rivière du "vieil homme", des monceaux d'os blanchis et de cornes de buffle que les Pieds Noirs avaient détruits par milliers, dans les jours d'antan. Des troupeaux entiers étaient précipités au bas de rochers élevés et anéantis dans une seule course.

Les Pieds Noirs étaient considérés comme d'insignes voleurs de chevaux. Ils traversaient quelquefois les Montagnes Rocheuses pour entreprendre des expéditions contre leurs ennemis et s'enrichir de leurs dépouilles.

Légendes mythologiques.—Polygamie.—Noms.

Ils ont conservé une foule de légendes curieuses, dont la plupart sont symboliques.

Dans leur récit de la création, ils prétendent que le Grand Esprit prit un sac et une flèche et leur enseigna comment chasser le buffalo. Leurs pères, au deuxième jour de chasse avec le Grand Esprit, aperçurent dans la prairie des êtres nouveaux et qui ne ressemblaient à rien de ce qu'ils avaient vu jusqu'alors. Charmés de la beauté de ces êtres, ils laissèrent tomber leurs flèches de leurs mains et le Grand Esprit leur dit de les faire prisonniers. Ce qu'ils firent. Il ajouta ensuite: "Ce sont des femmes et elles seront vos épouses." Ils prétendent descendre de ces unions. Les Pieds Noirs sont très jaloux de leurs femmes. Ils avaient l'habitude de mutiler la figure de celles qui devenaient infidèles. La polygamie existait chez eux et a retardé longtemps les progrès du catholicisme.

A sa naissance, l'enfant reçoit le nom que suggère le premier objet qu'aperçoit la mère ou les traits saillants de l'enfant. Si plus tard cet enfant vient à se distinguer, ou s'il lui arrive quel-

que événement important, on lui substitue un nom nouveau qui évoque ce souvenir. C'est ainsi qu'on l'appellera "Le fusil pesant" pour symboliser son courage à la guerre, ou "Les trois médecines" pour rappeler quelques cures merveilleuses qu'il aura opérées. Quelques fois les Pieds Noirs prennent des noms composés, comme ceux des chefs suivants: "Le veau blanc", "Le cheval noir", "Le corbeau rouge", etc. Les femmes adoptent des noms plus sympathiques et plus doux tels que "L'Étoile du Matin" "L'antilope Blanche", et "La Biche Timide".

*Jeux.—Danse du thé.—Organisation civile.—Soldats Noirs.
—Phases de la lune.—Guerriers.*



Un groupe de Pieds Noirs

Les Pieds Noirs sont des joueurs incorrigibles et dans quelques heures perdent tout ce qu'ils possèdent. Leur jeu favori est celui de la roue et des flèches qui ressemble quelque peu à notre jeu de disque. Ils ont aussi la danse du thé, qui consiste à boire du thé très fort et sans sucre et à fumer toute une nuit. Entre temps ils se mettent à danser jusqu'à ce qu'ils tombent de lassitude. Ils sortent de cette fête à demi enivrés, mais surtout énervés au point de perdre la raison.

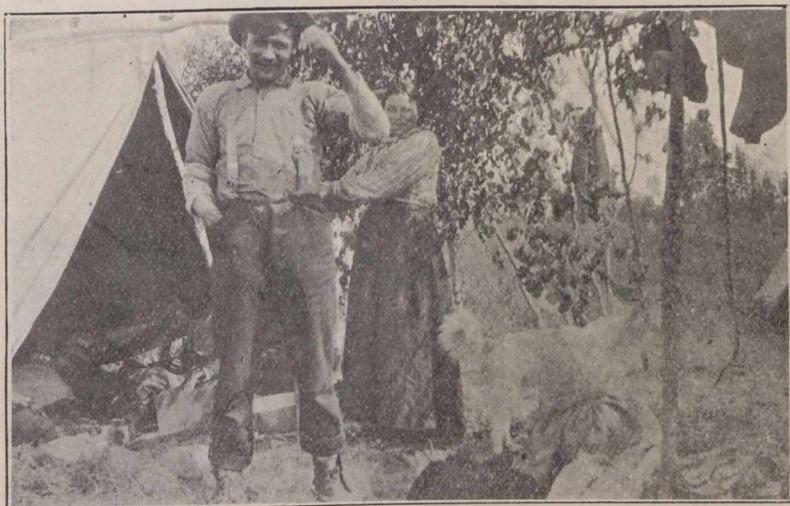
Ils possédaient une espèce de gouvernement assez compliqué et un code de lois généralement bien observées. Ils avaient deux chefs par chaque bande; l'un commandait les guerriers dans les expéditions et l'autre gouvernait le camp. Leurs lois ou coutumes pourvoyaient à la punition des crimes, aux conventions entre les époux, surtout envers les parents de la femme, et réglaient la plupart des actes de la vie domestique et sociale. Ils possédaient même des sociétés secrètes et une espèce de gendarmerie appelée "Soldats Noirs," chargée d'arrêter et de punir ceux qui enfreignaient les lois ou commettaient quelque désordre. Ils avaient un calendrier de leur façon. Les jours étaient indiqués par des noeuds faits autour de petits bâtons. Ils donnaient des noms aux diverses phases de la lune, qui indiquaient la saison, tel que "La lune de la grande neige", "La lune des oies qui s'en vont".

Lorsqu'il s'agissait d'élire un chef ou de discuter certaines questions importantes, des vieillards se rendaient dans chaque camp, annoncer le but et le lieu de la réunion. Au jour indiqué, les chefs et les braves qui s'étaient distingués à la guerre haranguaient la foule et d'ordinaire réussissaient à faire prévaloir leur opinion.

Danse du scalp.—Guerre.—Pipes.—Mariages et Orphelins.

Lorsqu'un Pied Noir a réussi à tuer un ennemi, il lui enlève deux à trois pouces de la chevelure qu'il emporte comme preuve de son triomphe. En arrivant au camp, les guerriers qui ont pu suspendre à leur ceinture un tel trophée, le mettent à l'entrée de leur loge et tracent sur les peaux de la tente des dessins indiquant leurs prouesses et le nombre d'ennemis tués. Alors tout le camp se met en rond, pour célébrer la danse du scalp, tandis que les braves entonnent le chant de guerre. Pendant cette sauterie, les guerriers font mille contorsions avec leurs armes comme pour frapper leurs ennemis ou les menacer. D'autres agitent en l'air les chevelures souvent encore sanglantes, au son du tam-tam qui bat la cadence. Cette scène lugubre, à la clarté des torches enflammées, ressemble à une danse macabre de démoniaques.

Lorsque les Pieds Noirs sont défaits, ils sont inconsolables, tant qu'ils n'ont point exercé leur vengeance. Ils s'imaginent que les manes de leurs frères défunts errent dans la sombre demeure des morts et ne peuvent parvenir jusqu'au Grand Esprit, avant qu'un ennemi ait payé pour sa rançon. Lorsqu'un parti de guerre quittait le camp pour une expédition, ils adressaient des prières au Grand Esprit pour lui demander le succès et lui promettaient certains sacrifices, s'ils revenaient vainqueurs. Tant qu'ils étaient sur leur territoire, ils voyageaient le jour,



Un ménage de Pieds Noirs

mais une fois arrivés dans le pays ennemi, ils n'avançaient qu'après le coucher du soleil, afin de surprendre leurs ennemis.

Il est étonnant de constater, comment avec un simple couteau, une lime et une petite baguette en fer, ils réussissaient à fabriquer des pipes en pierre, ciselées avec beaucoup d'art. Ils étaient des ouvriers remarquables dans ce genre de travail.

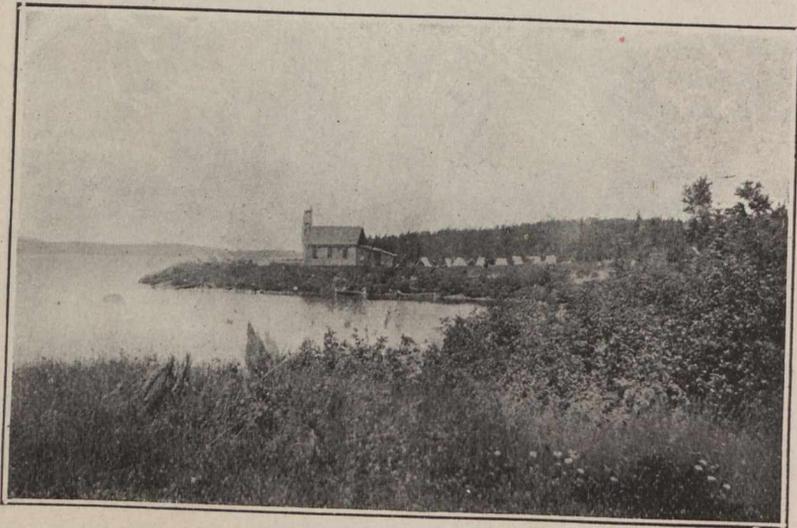
Les femmes portaient des anneaux à tous les doigts et un collier autour du cou.

Les jeunes filles se marient d'ordinaire entre 11 et 12 ans. Les orphelins d'une tribu sont traités avec les plus grands

égards par les familles de cette même tribu. Ils sont reçus dans toutes les loges et les meilleurs morceaux leur sont toujours réservés. Cette coutume leur fait vraiment honneur.

Sépulture.—Fête du Soleil.—Souvenir de Caïn et Abel.

Les Pieds Noirs suspendaient leurs morts aux branches des arbres, après les avoir soigneusement enveloppés dans de riches costumes. Près de leurs corps, ils déposaient son fusil, de la poudre, de la nourriture, sa pipe et du tabac. Il était d'usage pour la



Chapelle du lac des "Quinze" (sur l'Ottawa)

veuve de se déchirer la poitrine et les bras, jusqu'à ce que le sang coule, et de venir, plusieurs jours durant, gémir au pied de l'arbre mortuaire. Les oiseaux de proie, attirés par l'odeur, s'abattaient ensuite sur ce cadavre et se livraient à leur repoussant festin, jusqu'à ce qu'il ne restât plus que les os blanchis.

Ils adorent le Soleil et ont une fête spéciale qu'ils célébraient autrefois tous les ans, au mois d'août. Cette fête ressemblait beaucoup à celle célébrée chez les Sioux et les cérémonies religieuses étaient à peu près les mêmes, excepté que les Pieds

Noirs avaient la précaution de se purifier à l'avance, par une transpiration abondante, au moyen de vapeurs. A cette fin, ils fermaient hermétiquement une loge et jetaient des pierres rougies au feu, dans des vaisseaux remplis d'eau. Les Pieds Noirs ont conservé le souvenir du meurtre d'Abel par son frère Caïn. Ils sont les sauvages qui sous ce rapport se rapprochent le plus des donnés de la Bible.

Ils ont l'avantage d'habiter le pays des ranches. Ce milieu les gêne moins, dans leur liberté native, que ne le sont les autres tribus qui vivent dans les régions de culture intense, et leur permettra peut-être d'être moins vite entamés par les blancs.

L.-O. Prud'homme.

Saint-Boniface, 27 janvier 1908.

Somnium

Parfois, quand le sommeil obscurcit ma prunelle,
Je vois paraître en moi, songe mystérieux,
L'un après l'autre, en long cortège, mes aïeux,
Spectres psalmodiant une plainte éternelle.

Lugubres, n'ayant plus la parure charnelle,
Dans le linceul qui tranche en blancheur, sur les cieus,
Ils vont, funèbrement tranquilles, et mes yeux
Regardent défilier leur suite solennelle.

Lorsque le dernier mort, à son tour, est passé,
Je songe que, plus tard, ainsi qu'eux, trépassé,
J'aurai l'horrible aspect de leurs vieux os livides;

Et je tremble d'avoir, au fond de mon esprit,
Vu le destin de l'homme, en lettres d'ombre écrit
Dans l'effrayante horreur de leurs orbites vides.

Joseph-Marie Melançon.

Louis Riel

NOTE DE LA RÉDACTION.—Ce nous est une bonne fortune de pouvoir donner en primeur cette page inédite du *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest*, que le Révérend Père A.-G. Morice, O.M.I., doit publier incessamment. Il est à peine besoin de présenter le savant religieux aux lecteurs de la *Revue Canadienne*. Lors du Congrès des Américanistes, tenu à Québec en 1906, l'on sait quelle belle figure il a faite, à cause de ses remarquables connaissances en ethnographie et en linguistique. En retournant vers la Colombie Anglaise, le Révérend Père, ayant eu l'occasion de faire une station —et peut-être plusieurs—aux sources de l'histoire manitobaine, a conçu l'idée d'un double travail. Le premier, sous ce titre même: *Aux sources de l'histoire manitobaine*, a paru dans la *Nouvelle France*, de Québec; l'autre est en train de voir le jour, je veux dire qu'il est sous presse, et ce sera le *Dictionnaire des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*.

L'article *Louis Riel*, que l'obligeance de l'auteur nous permet d'offrir en primeur dans ces pages, est sûrement l'un des plus importants du volume. Personne n'ignore le rôle qu'a joué dans l'Ouest l'infortuné supplicié du 16 novembre 1885. Nous étions alors, nous, les hommes de quarante ans, à faire nos humanités, et nous n'avons pas oublié l'émotion qui agita le pays, la province de Québec surtout, fit naître le *parti national* et porta M. Mercier au pouvoir.

Beaucoup de choses ont été dites de Louis Riel; les articles de journaux, les pamphlets et la politique l'ont pendant vingt ans mis en vedette. Il est utile et il est heureux qu'une bonne page d'histoire, sobre comme un document et pourtant vivante comme un drame, fixe pour l'avenir, au milieu de celles de nos compatriotes, la figure du grand *Métis* de 1869 et de 1885.

La manière d'écrire l'histoire qu'a adoptée l'auteur du *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest* est la meilleure qui soit, pour l'utilité des masses. Il ne néglige aucun renseignement, il ne s'éternise dans aucune discussion, et il anime ses pages d'un souffle de patriotisme discret qui les rend vraiment palpitantes.

Le *Dictionnaire* doit paraître en mars, au plus tard. Il est précédé, nous écrit l'auteur, d'une longue et très importante *introduction*, où l'on montre le rôle prépondérant des Canadiens-français dans la civilisation de l'Ouest.

Le chef des Métis de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest est l'homme le plus remarquable de sa race. Il naquit à Saint-

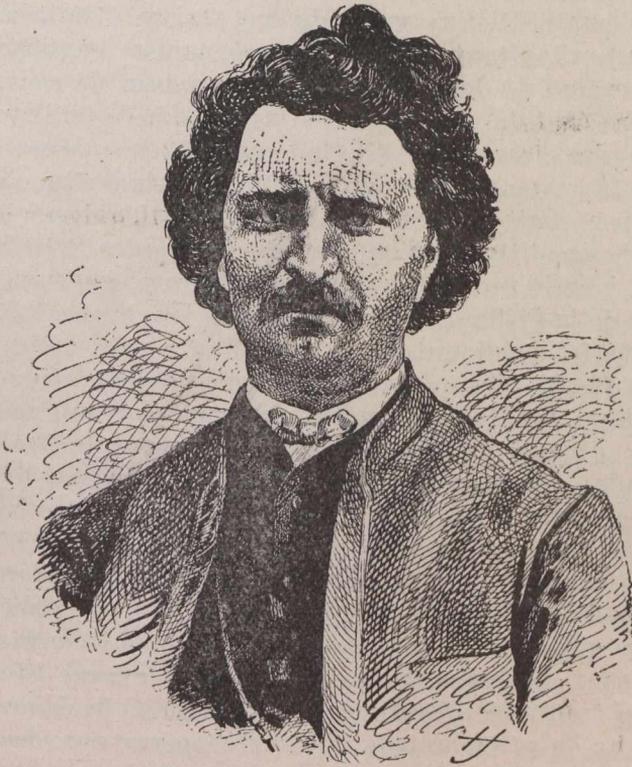
Boniface le 22 octobre 1844 du précédent(1) et de Julie Lagimodière, fille de la première Canadienne de l'ouest (V. Gaboury). Mgr Taché remarqua de bonne heure les qualités d'esprit et de coeur du jeune Métis et, grâce à la protection de Mme Masson, mère de l'Hon. L.-R. Masson, plus tard gouverneur de la province de Québec, il l'envoya en 1858 au collège de Montréal où il fit ses humanités. Louis eut le malheur de perdre son père en 1864, au moment où il commençait son cours de philosophie. Comme il était l'aîné de onze enfants dont neuf vivaient encore, il dut rentrer dans ses foyers à l'automne de 1867, après avoir passé quelques mois à Saint-Paul et à Saint-Joseph, Etats-Unis. Il s'établit à Saint-Vital, sur la ferme de son père, qu'il remplaça comme chef de la famille jusqu'en 1869.

C'est alors que commença sa carrière publique qui fut si mouvementée et eut un dénouement si tragique. Les anciennes provinces du Canada venaient de s'unir sous un gouvernement central, et elles ne cachaient pas leur intention de s'adjoindre tous les territoires adjacents de l'Amérique anglaise. La nouvelle conférence avait même acheté de la Compagnie de la Baie d'Hudson les districts de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest, sur lesquels celle-ci avait jusque-là exercé sa juridiction, et cela sans prendre la peine d'en consulter les habitants. Elle y avait déjà envoyé des agents qui arpentaient, pour les colons qu'on se proposait d'y amener d'Ontario, les terres des Métis qu'on devait, disait-on, chasser du pays ou réduire au rôle de charretiers pour les émigrants anglais. Un gouverneur avait même été nommé dans la personne de M. William McDougall, ancien ministre du gouvernement fédéral, lequel ne devait pourtant entrer en fonctions qu'au transfert du pays au Canada, qui ne se fit qu'en juillet 1870.

Il fut donc résolu de mettre un terme aux opérations de ses représentants et d'empêcher McDougall lui-même de se rendre à son poste, avant d'avoir reçu des garanties sérieuses de justice et de bon vouloir de la part des autorités d'Ottawa. Le premier acte de protestation contre les empiètements du Canada

(1) Joseph-Louis Riel.

eut lieu le 11 octobre 1869, et dès l'origine ce fut Riel qui en assumait la responsabilité. A la tête d'un parti de dix-huit Métis non armés, il intima à M. Webb l'ordre de discontinuer l'arpentage des terres appartenant aux Métis. Le 17 du même mois, il éleva près de la rivière Sale, dans la paroisse de Saint-Norbert, une barrière sur le chemin public, qu'il fit garder par



LOUIS RIEL

alors qu'il était président du gouvernement provisoire au Manitoba

des hommes armés chargés d'arrêter tout représentant d'Ottawa qui voudrait la franchir. Puis, comme on savait que McDougall s'était fait accompagner d'une quantité d'armes et de munitions pour ses partisans qui l'avaient devancé dans

FEVRIER

l'Assiniboia, on lui fit défendre quatre jours après de pénétrer dans la colonie. Celui-ci envoya alors son secrétaire, M. J.-A.-N. Provencher (q. v.) (1), dont le nom, pensait-il, devait lui servir de passeport. Mais il fut arrêté à la barrière de Saint-Norbert le 1er novembre 1869 et, ainsi que le fougueux capitaine Cameron qui avait vainement tenté de franchir l'obstacle, il dut retourner à Pembina où se trouvait son maître (V. Jetté).

Le lendemain, Riel s'empara du fort Garry, d'où il lança une proclamation invitant la population de langue anglaise à élire une convention de douze membres pour aviser, de concert avec un nombre égal de représentants français, à ce qu'il y avait à faire dans les circonstances. Cette assemblée se réunit au fort Garry le 16 novembre, et comme le 22 le délégué d'une paroisse anglaise proposait de laisser venir McDougall, quitte à lui poser ensuite les conditions qu'on jugerait équitables, Riel s'opposa vivement à cette proposition qui cachait un piège, en sorte que, par suite de la différence des intérêts en jeu, le résultat des délibérations fut médiocre.

Pourtant, Riel fit constamment son possible pour amener l'union de la population des deux langues dans une même protestation, digne et ferme, contre les agissements des envoyés du Canada. Malheureusement d'autres influences étaient à l'oeuvre qui travaillaient la colonie dans un sens contraire. Se laissant guider par l'antique adage de diviser pour régner, le soi-disant gouverneur des nouveaux territoires s'efforçait par ses agents d'empêcher les deux races d'en venir à un accord parfait en ce qui concernait sa mission. Un parti d'étrangers ou de nouveaux colons anglais, de connivence avec McDougall resté à la frontière, s'était même fortifié dans la demeure d'un Dr Schultz en attendant de pouvoir coopérer avec les recrues que le colonel Dennis levait au nom du pseudo-gouverneur, qui venait d'usurper l'autorité royale dans une proclamation publiée au nom de la Souveraine alors que rien ne l'autorisait à pareille mesure. Le 7 décembre, Riel les fit prisonniers au nombre de quarante-cinq.

(1) q. v. *quem vide*, c'est-à-dire: voir *cetui-ci*, l'article sur ce nom *Provencher*.

D'un autre côté, comme McDougall s'était déclaré lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, M. William McTavish, le ci-devant gouverneur de l'Assiniboia, admit lui-même sa propre déchéance, en sorte que, la première autorité étant nulle par le fait de prématurité, Riel se trouva le seul dépositaire du pouvoir légitime.

Il en profita pour promulguer son Gouvernement Provisoire dans un document au ton grave et tout-à-fait approprié à la circonstance (8 décembre). Puis il songea à grouper et à formuler les réclamations de la population. Il en fit une Liste des Droits dont il exigeait la reconnaissance par Ottawa comme condition d'entrée dans la confédération canadienne. Ce fut seulement alors (25 décembre) qu'il assumait ostensiblement l'autorité suprême qu'il avait en réalité exercée depuis le commencement des troubles; jusque-là il n'avait voulu agir qu'en qualité de secrétaire-général sous un M. John Bruce (q. v.), président nominal du Gouvernement Provisoire.

Deux jours après, M. Donald-A. Smith, membre influent de la Cie de la Baie d'Hudson, arrivait en qualité de représentant du pouvoir fédéral, avec mission de s'assurer des aspirations réelles de la population de la Rivière-Rouge, et de la tranquilliser sur les intentions d'Ottawa. Son séjour au pays donna lieu à l'incident raconté à l'article Léveillé, P. (q. v.), et à une assemblée générale du peuple les 19 et 20 janvier 1870. Elle fut aussi l'occasion d'une nouvelle convention, composée cette fois de quarante membres élus en nombre égal par les Français et les Anglais de la colonie. Inaugurée le 25 janvier, elle siégea jusqu'au 11 février suivant. Craignant un piège, Riel se tint constamment sur la plus grande réserve à l'égard de M. Smith. Par moments sa patience fut aussi mise à une rude épreuve par des députés qui n'avaient pas sa pénétration d'esprit, et il crut parfois devoir se montrer assez autoritaire, ce qui indisposa quelque peu les Anglais contre lui.

Le résultat des séances quotidiennes de l'assemblée fut l'envoi de trois délégués à Ottawa où se trouvaient les autorités qui pouvaient seules tout régler. Disons de suite que la presque totalité des demandes formulées par le jeune président et son parti furent accordées, circonstance qui devrait à elle seule lui

assurer la reconnaissance du peuple manitobain. Le lendemain de la clôture des sessions (12 février 1870), Riel fit relâcher seize prisonniers—Schultz et quelques autres s'étaient évadés auparavant.

Cependant, bien qu'il n'y eut plus dès lors d'autre autorité régulière à la Rivière-Rouge que celle du Gouvernement Provisoire, des Canadiens anglais, pour la plupart nouveaux venus au pays, ne cessaient de comploter contre son existence. On apprit bientôt qu'une centaine d'entre eux venaient du Portage-la-Prairie sous la conduite du major Boulton pour se joindre aux Anglais du bas de la rivière qu'on avait fini par suborner, et attaquer le fort Garry où se trouvait Riel. Le 15 février, la troupe improvisée passait au travers de Winnipeg pendant que l'un de ses membres, Thomas Scott, prisonnier qui s'était échappé et s'était fait remarquer par son insubordination dans la captivité autant que par la violence de ses conseils quand il était libre, cherchait Riel, pour le tuer ou en faire un otage, là où celui-ci avait coutume de se rendre journellement.

De peur d'être pris au dépourvu, le Président installa une garnison dans l'évêché de Saint-Boniface et augmenta le nombre des défenseurs du fort Garry. Ce que voyant, les Anglais se dispersèrent sans bruit, et les Métis se mettant à leur poursuite, en firent quarante-huit prisonniers, entre autres Thomas Scott.

Exaspéré par ces menées hostiles qui étaient le fait d'étrangers venus pour tout bouleverser, Riel voulut en finir en frappant un grand coup. Il avait déjà gracié quatre prisonniers condamnés à mort pour cause de trahison après un conseil de guerre. Il laissa une semblable sentence s'exécuter sur la personne de Thomas Scott, qui était connu comme un perturbateur invétéré de l'ordre public (4 mars 1870). Si ce fut une faute de la part de Riel, personne ne soutiendra qu'elle a été sans provocation.

Cette exécution eut pour effet de désarmer les adversaires; et les choses reprirent alors leur cours normal, d'autant plus que, cinq jours après, Mgr Taché, revenu tout exprès du Concile du Vatican, apportait des conseils de paix et assurait la population des bonnes intentions du gouvernement fédéral. Puis, le

20 juillet, le capitaine Butler arrivait à la Rivière-Rouge, avec le texte d'une proclamation du colonel Wolseley, commandant des troupes envoyées pour veiller à l'inauguration du nouveau gouverneur, l'Hon. M. Archibald, qui remplaçait McDougall devenu impossible. Riel fit lui-même imprimer ce document; puis, peu après, comme on lui faisait remarquer que les volontaires d'Ontario en voulaient à sa vie, il quitta le fort Garry un quart d'heure avant leur arrivée, et se retira aux Etats-Unis.

Sur cette première action politique de Louis Riel, il ne peut y avoir qu'une opinion parmi les gens non prévenus: à part la malencontreuse exécution de Scott, les résultats en furent pleinement satisfaisants. On peut même s'étonner à bon droit qu'un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, d'une nature ardente et quelque peu autoritaire, ait pu faire passer le pays sans plus de fautes par une crise pour laquelle ceux-là étaient seuls responsables qui avaient voulu en vendre les habitants comme un vil troupeau.

Aussi, ses compatriotes se montrèrent-ils reconnaissants de son intervention. Bien qu'il fût proscrit par suite des menées des Ontariens et malgré le service qu'il avait rendu en levant une troupe de deux cents à trois cents Métis pour s'opposer aux Fenians des Etats-Unis, en octobre 1871, service dont le nouveau gouverneur lui sut gré dans une circonstance publique, il fut plusieurs fois élu pour les représenter à Ottawa. Par déférence pour les conseils de Mgr Taché, il se désista généralement en faveur de quelque Canadien influent. Une fois, il procura même de cette manière l'élection de sir Georges Cartier, qui avait été battu dans son propre district électoral (1872).

Si, au lieu de se prononcer en 1871 en faveur de l'autorité établie au Manitoba, Louis Riel avait pris parti pour les Fenians qui voulaient annexer le pays aux Etats-Unis, il est moralement certain que tout l'Ouest canadien (que cette puissance convoitait secrètement) eut passé aux mains des Américains. Agissant de concert avec les étrangers, dont près de deux mille devaient prochainement être congédiés par les contracteurs des chemins de fer en construction auxquels ils travaillaient et qui auraient été heureux de se mêler à pareille aventure, les

Métis français n'eussent rencontré qu'une résistance absolument ineffective. C'est ainsi qu'on peut dire que, sous l'influence de Mgr Taché qui l'avait sondé à ce sujet, Riel sauva près des deux tiers du Canada actuel à la Couronne britannique.

Mais les sectaires en voulaient à sa vie. Dès le 31 décembre 1870, un juge de paix de la nouvelle province n'avait pas eu honte de signer un mandat d'arrêt où il était enjoint de lui amener le corps de Riel "mort ou vivant". Puis le gouvernement d'Ontario avait offert une prime de \$5,000 à quiconque procurerait son arrestation et celle d'Ambroise Lépine^e (q. v.) pour la part qu'il avait prise à l'exécution de Scott. Le 17 septembre 1873, il dut donc de nouveau s'enfuir pour éviter d'être arrêté avec son ex-adjutant, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu en janvier de l'année suivante par la circonscription de Provencher. Bien que sa tête eut été mise à prix, il eut alors le courage de se rendre à Ottawa et de signer son nom comme député sur les registres des Communes du Canada. Il en fut officiellement expulsé le 15 avril 1874, et le 24 février 1875 il fut même déclaré hors la loi.

Rien d'étonnant si, après tant d'émotions diverses et une série de pareilles persécutions, il fut obligé d'aller demander la paix de l'esprit à un asile de Québec. A sa sortie de cet établissement, le 21 janvier 1878, il se rendit à Washington, puis pendant un an il séjourna à Saint-Joseph de Minnesota. Il s'établit enfin au Montana et y épousa Marguerite Belhumeur, fille d'un Métis français du fort Elliott, dont il eut un garçon (4 mai 1882) et une fille (17 septembre 1883).

Il se trouvait en qualité d'instituteur à la mission Saint-Pierre desservie par les RR. PP. Jésuites, quand, le 4 juin 1884, une députation de Métis de la Saskatchewan vint le remettre sur la scène du monde politique, en lui confiant la direction de leur campagne contre la négligence du gouvernement d'Ottawa qui persistait à mépriser leurs justes réclamations. Riel assistait à la sainte messe quand les délégués arrivèrent. Il hésita avant d'accepter un rôle qui l'aurait prévoyait devoir lui causer de nouveaux déboires. Puis, réfléchissant que la cause de ses compatriotes devait être bien juste puisque leur démar-

che était hautement appuyée par un de leurs plus anciens missionnaires, qui le pressait personnellement d'accéder à leur demande, il accepta leur invitation, tout en protestant que c'était son intention de revenir au Montana l'automne suivant.

Arrivé à la Saskatchewan, ses conseils furent d'abord empreints d'une sage modération. Puis, la contradiction aidant, il abandonna peu à peu les voies constitutionnelles, s'excita parfois et convoqua des assemblées secrètes, jusqu'à ce que, sous l'empire de la maladie qui l'avait mené à Beauport, il brisât avec l'autorité ecclésiastique, qui aurait voulu le contenir dans de justes limites, et donna le signal de la révolte contre les pouvoirs établis. Malheureusement, la plupart des Métis sous ses ordres, Gabriel Dumont et ses gens, fascinés par sa parole entraînant et la ferveur extraordinaire de ses sentiments, le suivirent dans son apostasie religieuse (V. Hamelin, B.).

Les événements qui s'ensuivirent sont détaillés à l'article Dumont, G. Il suffira de faire remarquer ici qu'au lieu d'être le lâche que les journaux anglais et même des auteurs bien intentionnés ont représenté, Riel assistait sans autres armes qu'un crucifix aux batailles du lac Canard, de l'Anse-aux-Poissons et de Batoche. Mais il n'était pas sanguinaire. On pourrait même lui reprocher de s'être montré animé de sentiments trop modérés dans les circonstances. Ce n'est pas lui qui appela au secours des Métis les nations barbares de la Saskatchewan, et il fut toujours contre l'effusion du sang. Il est permis de penser que sans lui Gabriel Dumont, qui était parfois porté à guerroyer à la sauvage, aurait infligé aux troupes canadiennes plus de revers qu'elles n'en essayèrent. Mais son lieutenant avait en lui une foi aveugle et l'écoutait comme un enfant écoute son père.

Les ennemis de Riel l'ont également représenté comme pétri d'égoïsme. Il n'était certainement pas dénué d'ambition; et pourtant après la bataille du lac Canard, qui fut si désastreuse pour les représentants du gouvernement fédéral, au lieu de s'en attribuer le mérite, il fit mettre les Métis sur deux rangs et leur dit: "Criez trois fois: 'Vive Gabriel Dumant!' et remerciez Dieu de vous avoir donné un chef si valeureux."

Hors les cas où, dans les derniers temps, les intérêts religieux et politiques étaient en jeu, il était courtois même avec ses adversaires, et bien rares furent les circonstances où la passion le fit se départir de l'urbanité d'un gentilhomme. Quand à Batoche, en réponse à ses plaintes que les troupes du général Middleton tiraient sur les femmes et les enfants, celui-ci lui eut fait dire de les mettre dans une bâtisse à part, Riel accueillit avec reconnaissance sa suggestion, qu'il fit mettre aussitôt à exécution.

Après la prise de cette place, il eut facilement pu se sauver, ainsi que G. Dumont. Croyant par là servir la cause des siens, il préféra se rendre au général Middleton (16 mai) qui le livra à la justice de Régina, alors capitale du Nord-Ouest, où il subit son procès pour haute trahison. Brillamment défendu par ses avocats, déclaré irresponsable quant à l'objet de la poursuite par la majorité des aliénistes consultés, et recommandé d'ailleurs à la clémence royale par les membres du jury, tous anglais pourtant, il n'en fut pas moins condamné à mort par le juge Hugh Richardson, un Ontarien doublé, dit-on, d'un orangiste.

Sa sentence fut l'occasion d'une avalanche de protestations dans la province de Québec et ailleurs; mais le gouvernement fédéral n'eut pas le courage de la commuer, et elle fut exécutée à Régina le 16 novembre 1885.

De l'aveu des Anglais eux-mêmes, Riel marcha à la mort en homme, et, revenu des erreurs dues à l'échauffement d'un esprit surmené, il mourut en véritable saint, assisté du P. André, O. M. I., et d'un autre prêtre. Mgr Taché lui fit de splendides funérailles à Saint-Boniface, où ses restes furent inhumés.

D'un tempérament peu ami de la contradiction, Louis Riel savait pourtant reconnaître un tort. Un récent auteur anglais, E.-B. Osborn, admet, dans son *Greater Canada*, qu'il "était sans contredit un homme naturellement très capable"; et un natif de la Rivière-Rouge, devenu ministre presbytérien, M. F.-G. MacBeth, ne peut s'empêcher d'avouer (*The Making of the Canadian West*) qu'il "n'était aucunement sans coeur". D'un autre côté, le fameux écrivain, Goldwin Smith, l'a certainement mal jugé quand, faisant allusion aux égarements de sa

dernière année, il le définit un être "moitié patriote et moitié imposteur". Il était un homme peu ordinaire, portant dans l'excès de ses bonnes qualités les germes de ses défauts; un vrai tribun du peuple et, par nature, un être profondément religieux. S'il eut survécu aux troubles de 1885, le souvenir de ses fautes eut pu obscurcir le lustre de ses services passés. Mais en le faisant exécuter, le gouvernement fédéral lui éleva un piédestal qui ajoute d'autant à la gloire qu'il s'était acquise par ses efforts pour la cause de ses semblables.

On sait assez peu généralement que Louis Riel peut prétendre au titre d'auteur. Il écrivit pourtant un essai bien pensé sur la race métisse qui a été publié plus d'une fois. Il aspira même au rang de poète. En 1886 parurent à Montréal quarante-deux pages de *Poésies religieuses et politiques* qu'il composa en 1879, pendant son exil au Montana. L'auteur s'y montre pénétré du sentiment de sa mission comme homme public, bon chrétien, plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, Mgr Taché, et animé du plus profond mépris pour les politiciens du jour. Sa diction prête parfois à la critique; mais quand il flagelle ses ennemis politiques, il fait preuve de beaucoup de verve et même d'une certaine facilité qu'on ne rencontre pas toujours dans des pièces de vers écrites en vue de la publicité.

Pour plus amples détails sur les troubles auxquels cet homme remarquable fut mêlé, V.: Dumont, G.; Jetté; Lépine, A.-D.; Léveillé, P.; Nault, A.; Parenteau, P.; Ritchot; Mgr Taché; etc.

Une Impératrice de Malheur

SOMMAIRE: Les antécédents de Maximilien et de Charlotte.—La main de Napoléon III sur le Mexique.—Le Mexique reçoit son Maître.—Juarez.—Le désenchantement.—Les hésitations de Napoléon.—Le voyage de Charlotte en France.—Le sort de l'impératrice.—La fin de Maximilien. — Révélation.

Les antécédents de Maximilien et de Charlotte.—La princesse Marie-Amélie-Charlotte, fille du premier roi des Belges, soeur du roi actuel, comme toutes les femmes de cette maison royale, semble être née pour le malheur.

Chacun se rappelle la princesse Stéphanie, dont le mari, l'héritier d'Autriche, l'archiduc Rodolphe, mourut si mystérieusement à Meyerling; la princesse Louise, qui fut internée—peut-être injustement—dans un asile; et la princesse Clémentine, dont le fiancé se suicida. Ce sont là des faits récents. La princesse Charlotte appartient déjà à la génération précédente.

En 1857, elle était une belle et joyeuse jeune fille de dix-sept ans, tout éblouie de ses épousailles avec l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur François-Joseph. Elle fut mariée en juillet de cette année et l'heureux couple s'en alla vivre dans le délicieux palais de Miramar—près Trieste—qui domine l'Adriatique.

Il n'y avait pas de plus aimante femme, ni de mari plus dévoué. Maximilien était un prince que toute femme eut aimé; c'était en effet une sorte de héros de roman. Grand, actif, brave, de manières courtoises, et avec cela artiste, il unissait dans une perfection rare la dignité et la grâce. Vraiment autrichien en apparence, il avait des cheveux blonds, une barbe flottante, des yeux bleus et l'inimitable lèvre des Habsbourg que cachait en partie sa barbe. Bref, c'était une galante figure.

La jeune princesse, avec laquelle il se mariait, avait toutes les grâces de sa mère française, et l'intelligence de Léopold 1er,

roi des Belges. Son plus grand charme résidait dans l'expression de ses yeux, qui brillaient comme des étoiles. Les poètes les chantaient avec une sincérité de sentiments, que bien peu de poètes de cour ont eu l'occasion et le plaisir d'éprouver.

En sa qualité d'archiduchesse autrichienne, elle se familiarisa vite avec l'étiquette compliquée de la plus formaliste des cours de l'Europe; et, à l'opposé de l'infortunée Impératrice Elisabeth, elle ne s'en embarrassa jamais. La vanité de l'ancien régime et de ses cérémonies les plus élaborées semblait du reste très naturelle à cette descendante de la royauté française. Maximilien aussi aimait la pompe et la splendeur de la cour. Parfois, dans ses rêves—et il en avait beaucoup—il se demandait comment il aimerait être le maître d'une nation et non le frère d'un monarque. Un jour—peu de temps après son mariage—il écrit : "J'ai senti dans mon coeur une grande vanité en songeant comme il serait glorieux d'être placé sur une éminence, d'où les regards embrasseraient toute la terre, et de me sentir le premier, comme le soleil dans l'immensité des cieux!"

Avec de semblables ambitions pour le suprême pouvoir, on s'imagine facilement de quelle oreille complaisante Maximilien et sa jeune épouse dûrent écouter les propositions qu'on leur faisait, d'aller ceindre une couronne en Amérique. Secrètement d'abord, puis plus à l'aise, ils reçurent ces offres des agents de Napoléon III. Celui-ci, en 1863, était, sans contredit, le monarque le plus puissant de l'Europe. Il venait d'humilier la Russie en Crimée, de battre l'Autriche et d'organiser le nouveau royaume d'Italie. On le croyait aussi habile homme d'Etat qu'invincible guerrier, et comme, à l'instar de son oncle, il aspirait au titre de "*Faiseur de rois*", il offrit à Maximilien le trône du Mexique et le titre d'empereur!

Le Mexique alors et ses principales villes étaient aux mains de 40,000 soldats français commandés par un officier très capable, le Maréchal Bazaine, qui devint, par la suite, un officier bien coupable.

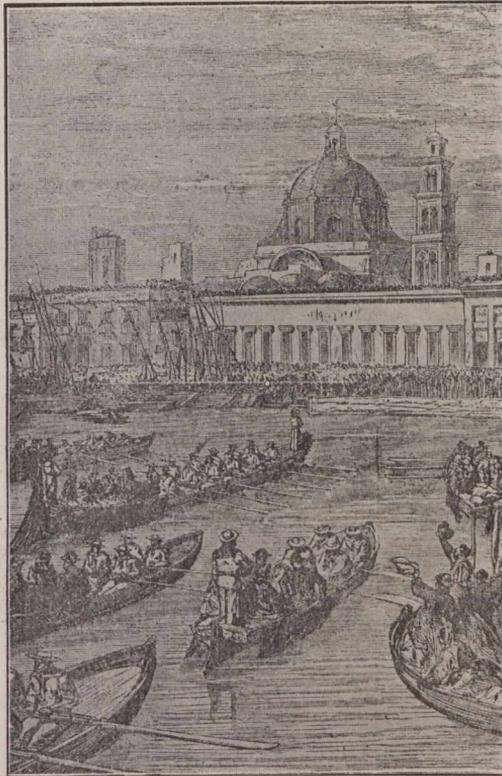
La main de Napoléon sur le Mexique.—Sous prétexte d'exiger une indemnité pour des dommages causés aux sujets français, les soldats de l'empereur entrèrent au Mexique en 1861. Pré-

texte injustifiable! Quand on vint aux explications des dommages pour lesquels \$20,000,000 (vingt millions) étaient exigés, la France n'en voulut pas donner. Sur le refus du Mexique de se rendre à l'*ultimatum* de Napoléon, le pays fut envahi. D'abord les Français furent défaits à plusieurs endroits; mais les renforts venus de France réduisirent bientôt toute opposition, au moins pour un temps: la république était sans tête, son président avait fui dans les montagnes, Napoléon en fit un empire et l'offrit à Maximilien.

L'offre fascina le jeune archiduc. Le Mexique d'ailleurs avait été autrefois la possession de son ancêtre, Charles V; et faire revivre la splendeur de son impériale famille dans cette terre romantique des Mayas allait bien à son imagination. On lui fit même croire que les Mexicains désiraient vivement sa présence, et dans son palais de Miramar, en avril 1864, il reçut une députation des envoyés mexicains qui s'agenouillèrent, baisèrent sa main et le saluèrent du nom d'empereur. Charlotte qui se tenait à ses côtés accepta les mêmes hommages et devint l'impératrice *Carlotta* du Mexique.

Le Mexique reçoit son maître.—Le 28 mai, le nouveau souverain débarquait à Vera Cruz et, quelques jours plus tard, il entra dans la ville de Mexico, capitale du nouvel empire. Les témoins de la réception magnifique qu'on fit à l'empereur et à son épouse, n'auraient pu douter un seul instant que Maximilien et Charlotte ne prenaient possession d'un héritage aussi stable et aussi durable que celui dont avaient joui leurs ancêtres d'Europe. Des arcs splendides ornaient les principales avenues de la ville, des cascades de fleurs embellissaient tout le parcours de la route impériale, des milliers de Mexicains acclamaient leurs nouveaux souverains, tandis que l'armée, comme pour affirmer leur autorité et la symboliser dans l'imagination si vive des Mexicains, présentaient les armes au passage. Derrière le cortège impérial chevauchaient les officiers de leur suite, autrichiens, français, belges, dont les galons d'or et les décorations brillantes faisaient un si joli effet. Maximilien, à l'air gracieux et au port martial, impressionna tous ceux qui le virent, comme s'il eut été un vrai empereur, descendant

d'empereur; mais ce fut la beauté de Charlotte, surtout, et ses charmes qui gagnèrent tous les coeurs et les retinrent. L'impulsif Mexicain la reçut non seulement comme une souveraine à laquelle on obéit, mais comme une personne adorable qu'on aime; et ce tribut tout personnel fut bien le sien jusqu'à la fin de ses courtes années de bonheur.



Réception de l'Archiduc Maximilien à Vera Cruz

La chaude réception faite à Charlotte et à son mari n'était pas du tout une réception politique; dans la capitale du moins, le nouveau règne était vraiment populaire. L'anarchie de la période républicaine avait, en effet, obligé Bazaine à faire régner l'ordre par l'application rigoureuse des lois. La force mi-

litaire assurait cette paix que Mexico avait à peine connue. Les Français dépensaient généreusement leur or. Ils enrichissaient les marchands de la capitale. La partie fashionable jouissait du luxe et de la splendeur de la nouvelle cour. En outre, les cléricaux ou conservateurs espéraient que les souverains catholiques rétabliraient la religion et restitueraient les propriétés ecclésiastiques confisquées par les libéraux, sous l'ancienne république. A Mexico et dans les principales villes, les gens influents supportaient l'empire. La cour, d'ailleurs, rivalisait avec celle des Tuilleries pour la splendeur, et avec celle de Vienne pour l'étiquette. Sur les grandioses hauteurs du Chapultepec s'éleva bientôt un palais féérique, que des artistes ornèrent de sculptures magnifiques. C'est là que Maximilien et Charlotte se montrèrent, entourés de tout ce qui pouvait flatter le goût et charmer les sens et le cœur de leurs obséquieux sujets. L'empereur compila et imposa le cérémonial qui fut scrupuleusement suivi par une légion de chambellans, d'écuiers, d'aide-de-camps, de maîtres de cérémonies, qui, dans leurs uniformes de cour, servaient Leurs Majestés au palais, ou les suivaient dans les autres villes de l'empire. C'était la réalisation du rêve que Maximilien avait fait sept ans auparavant : il était enfin le premier dans un royaume.

Juarez.—Une cause apparemment insignifiante jeta bientôt une ombre de triste réalité sur ce beau rêve de souverain ! Quelque part, bien loin dans les montagnes sauvages du nord-ouest, vivait un homme silencieux, mais vigilant, qui, avec une poignée de soldats avait toujours échappé aux patrouilles françaises : c'était Bénito Juarez. Considéré encore par un bon nombre comme président de la république du Mexique—de fait il l'était lors de l'invasion de l'armée française à Vera Cruz—Juarez, de pur sang astec, remontait au dire de ses partisans à Montezuma. Il était sage, ferme, brave et infiniment patient. Connaissant son peuple, il attendait son heure. Pour le moment, la fortune lui était contraire. Aux Etats-Unis, le Nord luttait contre le Sud, et c'était pendant le terrible hiver de Valley Forge. Mais, de Washington un rayon d'espoir venait soutenir le courage de Juarez. Ce chef de quelques gué-

rillas était reconnu par les Américains comme le seul maître légal du Mexique. Pour le moment ceci n'avancait guère sa cause. La guerre civile battait son plein. Le président Lincoln ne pouvait demander compte aux Français d'avoir si impunément violé la doctrine Monroe. Les Etats-Unis n'osaient pas se faire de nouveaux ennemis. Mais toujours est-il qu'aucune reconnaissance officielle n'avait été accordée à Maximilien, et, à Washington, Juarez était regardé comme le président d'une république encore existante.

Le désenchantement.—Pendant deux ans Charlotte vécut de ses beaux rêves et fut probablement la plus heureuse des femmes qui porta jamais le diadème; puis, peu à peu, son bonheur s'assombrit. Bazaine, dont les bayonnettes supportaient de fait l'empire Mexicain—et qui en était conscient—le faisait trop sentir. Il prenait ses ordres à Paris non à Mexico. Il servait Napoléon, non Maximilien. Sa rudesse de soldat irritait naturellement des oreilles habituées aux fadaïses des courtisans. Souvent Charlotte s'emportait et la colère passait dans ses yeux à la nouvelle de quelque insolence du maréchal français.

Il y avait d'autres ennemis. Des dépenses extravagantes avaient augmenté la dette et la maison impériale souffrait d'une crise d'argent. Une grève s'était formée, avec une étonnante fureur, et Maximilien, en essayant d'être juste envers chaque faction, les avait toutes offensées. Les Mexicains s'agenouillaient encore devant Charlotte, mais ils n'avaient que d'amers reproches pour Maximilien, bientôt ce fût de la haine. C'est le fait des races latines de brûler demain ce qu'elles ont adoré hier.

Dans le nord, Juarez s'agitait et des milliers d'adhérents se joignaient à sa petite troupe, si bien qu'elle prit les proportions d'une armée formidable. 30,000 fusils lui furent mystérieusement envoyés des Etats-Unis et lui parvinrent à travers le Rio Grande.

Le glas de cette impériale romance allait sonner.

Les hésitations de Napoléon.—Lee s'était rendu à Grant, la guerre civile était finie. Rapide fut la protestation de Wash-

ington à Paris, et l'ordre d'avoir à évacuer le Mexique ne tarda pas. "Si les Mexicains, disait M. Lincoln, veulent un empire, très bien, s'ils désirent Maximilien comme empereur, c'est leur affaire; mais ils doivent le faire de plein gré, et nous ne permettrons pas aux bayonnettes françaises d'intimider un peu-ple voisin."

Napoléon hésita; l'homme qui se croyait le maître de l'Europe, n'était pas habitué à des demandes aussi péremptoires. Il différa sa réponse. Mais Sheridan se mit en frais de descendre le Rio Grande à la tête de 50,000 hommes. Cela donna le froid aux diplomates du quai d'Orsay. La France se soumettrait-elle, oui ou non? Sheridan désirait la guerre, Grant lui-même, dont la nature était assez peu belliqueuse, voulait chasser les Français et s'impatientait des lenteurs de la diplomatie.

Napoléon finit par refuser la guerre, et il promit de faire sortir ses troupes du Mexique. Il en informa Bazaine et il insista auprès de Maximilien, pour que celui-ci abdiquât. Son règne avait duré cinq ans. Maximilien, d'abord surpris d'une pareille proposition, songea à quitter le pays, car, sans aide, il était impuissant à réduire l'insurrection; mais l'âme fière de Charlotte s'enflamma d'indignation. Quoi, abandonner un empire sans combat? Cette fille de rois ne voulait pas cette faiblesse.

Le voyage de Charlotte en France.—Elle en était venue à ce point qu'elle méprisait les Français. Cependant elle résolut d'aller en France même, non pour supplier, mais pour revendiquer ses droits et voir à ce que Bonaparte tint la parole donnée. Napoléon, de fait, avait promis que ses soldats demeureraient six ans au Mexique.

Le cerveau en feu, Charlotte s'embarqua à Vera Cruz pour la France. Arrivant au port sans y être annoncée, elle ne trouva, pour la conduire du navire qui était en rade, qu'une embarcation portant les couleurs françaises. "Enlevez le pavillon, s'écria-t-elle, je me sentirais insultée de le voir flotter sur ma tête."

Tout le long du voyage son esprit n'avait été préoccupé que du tort qu'on avait fait à son mari. Dès qu'elle eut atteint le rivage, à Saint-Nazaire, elle se dirigea sur Paris sans perdre un

seul instant. Une foule s'était assemblée au rivage, car bien que l'aventure de Napoléon au Mexique fut impopulaire en France, le peuple sympathisait avec la femme qui avait été aussi indignement jouée. Elle apparut donc, au sortir du navire, habillée de noir, la figure pâle, ses yeux cernés brillant d'une étrange intensité. Son apparence fut si peu ordinaire que le peuple, péniblement frappé, garda un respectueux silence et eut comme un pressentiment de la tragédie qui allait se dérouler.

A Paris, Charlotte apprit que Napoléon était parti pour Saint-Cloud. Elle refusa hautainement l'hospitalité des palais impériaux et se retira à l'hôtel. Là, le ministre des Affaires Etrangères vint la voir et essaya, mais en vain, de lui faire entendre que la décision de l'empereur était sage, qu'elle devait être définitive. Elle reçut ses arguments avec mépris. Elle voulait voir Napoléon lui-même. C'était lui qui avait fait les offres et les promesses, c'est lui qu'elle devait rencontrer face à face.

Le lendemain, elle se rendit à Saint-Cloud et demanda une entrevue. Dans l'espoir, moins que brave, d'éviter son importunité, Napoléon lui manda qu'il était indisposé. Alors la tempête éclata. Charlotte eut un accès de colère terrible. Pour éviter un scandale public on la conduisit, en grande hâte, dans la salle des audiences privées, et Napoléon lui-même vint tâcher de la reconforter. Il semblait qu'il eut affaire non à une femme, mais à une vraie tigresse! Plusieurs heures se passèrent dans un tête-à-tête, dont rien n'a jamais transpiré; mais le contraste dût être frappant entre ce Napoléon à la figure de marbre et vide d'expression, tortillant ses moustaches raides et cirées, et Charlotte, dont les yeux flamboyaient de rage, ou s'aveuglaient de pleurs, selon qu'elle passait des menaces aux supplications! Charlotte était femme, et elle aimait. Mais elle était fille de roi aussi. Elle suppliait parce qu'il y allait du sort et de la fortune de son mari, elle menaçait parce qu'elle sentait sourde dans ses veines la fierté de sa race. Mais Napoléon restait inébranlable. Elle lui aurait alors jeté à la face ce dernier cri: *"J'étais insensée, moi du sang des Orléans, d'accepter un trône d'un Bonaparte, d'un parvenu."*

Sort de l'Impératrice.—On dit que Napoléon se contenta de tourner le dos. Quoi qu'il en soit, le cerveau de la pauvre souveraine fut de ce moment troublé. Elle quitta Napoléon pour se rendre, à toute vapeur, jusqu'à Rome. Aux genoux de Pie IX, elle implora assistance. Mais que pouvait le saint et doux vieillard sur la flotte et l'armée française, lui, qu'on allait bientôt trahir?

Charlotte sortit du Vatican désespérée, et ses serviteurs s'aperçurent soudain, avec terreur, que sa raison l'avait abandonnée. Elle riait d'un rire idiot et se croyait au Mexique. Le choc qui venait de lui briser l'esprit avait, du même coup, heureusement, anéanti sa mémoire et calmé à jamais ses cruelles angoisses.

Conduite à Laeken, près Bruxelles, où son père avait un château, elle y règne depuis près de quarante ans, impératrice d'un empire imaginaire. Vraiment est-il bien plus imaginaire que les honneurs impériaux dont elle et Maximilien ont jouis pendant les cinq courtes années du Mexique? *Vanitas vanitatum!*

La fin de Maximilien.—Maximilien garda son trône cinq mois encore. Les Français partirent. Juarez et Diaz envahirent la ville comme une mer montante. Sous les flots de cette mer allait s'engloutir une splendeur éphémère. Maximilien se battit comme un galant soldat. Mais il fut trahi par Lopez, l'un de ceux qu'il avait comblés d'honneurs. Il fut fait prisonnier. Ses ennemis décrétèrent sa mort. Il aurait pu s'évader. Une américaine, la princesse Salm Salm, avait tout arrangé; mais Maximilien refusa d'abandonner ses adhérents. Avec eux il fut condamné à être fusillé. Il donna l'exemple à tous, et vit venir la mort avec un rare courage. Peut-être la pensée de la folie de Charlotte lui fit-elle voir la vie sans but et la mort sans regrets?

En tout cas, le 19 juin 1867, à Queretaro, au jour levant, un peloton de soldats mexicains couchaient en jour leur empereur, placé contre un mur. Mais avant l'exécution, et après avoir reçu une dernière absolution de son confesseur, cet empereur donna à chacun une pièce d'or, puis avec un geste digne des Habsbourg, il dit: "*Soldats, vissez au coeur.*"

Révélation.—On me permettra d'ajouter une courte note qui ne manquera pas, il me semble, d'intéresser tous ceux dont la triste destinée du couple impérial de Mexico aura gagné la sympathie. (1)

Maximilien avait commencé en prince chrétien, mais il contrista bientôt profondément la religion, le Souverain-Pontife, le clergé et ses sujets catholiques. Toutefois il sut mourir chrétiennement, et une pieuse recluse, Madame Blot, vit son âme



Maja Miramon Maximilien
L'EXÉCUTION DE MAXIMILIEN

en purgatoire, pria et souffrit beaucoup pour sa délivrance. Notre-Seigneur lui aurait dit un jour: *"Tu mourras avant qu'il ne soit délivré, car une montagne de sang s'élève contre*

NOTE DE LA RÉDACTION.—(1) Les pieuses révélations du genre de celle qui est racontée ici, ne s'imposent à personne comme des articles de foi, et il est bon, avant de se prononcer sur leur valeur surnaturelle, d'attendre le jugement toujours si prudent de l'Eglise. Mais il reste vrai, quand elles s'emèlent, comme dans le cas présent, avec des faits positifs, qu'elles ne laissent pas d'être fort intéressantes, ainsi que le suppose avec raison notre collaborateur, M. l'abbé Gauvreau.

lui!” Ces paroles surprirent beaucoup le directeur de Madame Blot, qui ne les comprit pas alors. Mais, huit ans plus tard, le 1er septembre 1875, se trouvant à table avec Mgr Dubois, évêque de Galveston, au Texas, il entendit ce prélat, qui avait dans son diocèse cent mille Mexicains, lui faire les réflexions suivantes :

“ J’eusse été bien étonné que la guerre avec la Prusse, confiée à des mains telles que celles du maréchal Bazaine eut pu être bénie de Dieu et avoir une issue favorable à la France. Je me rappelais cet affreux décret publié par ce même général dans la guerre du Mexique. “ Tout soldat rebelle, pris les armes à la main, sera fusillé sans prêtre.” Cette horrible proclamation avait été contresignée par Maximilien. En voici la raison. Les Mexicains, toujours pleins de foi, se souciaient fort peu de mourir, pourvu qu’il leur fût possible de mourir en paix avec Dieu, après s’être bien confessés et avoir reçu les sacrements. Voulant les dompter, en les effrayant, Maximilien et Bazaine refusaient d’avance, par décret, des confesseurs à ceux qui, prisonniers, devraient mourir. Ce crime indigna tellement les populations, ajoutait Mgr Dubois, qu’elles applaudirent à la mort de l’empereur en disant : “ *Il a fait mourir, sans prêtre, treize mille de nos enfants.*”

En entendant ce récit, le directeur comprit tout et se rappela la *montagne de sang* qui s’élevait contre Maximilien.

Emile-Berchmans Gauvreau.

Chronique de Québec

— Madame, si c'est possible, c'est fait; et si c'est impossible, ce sera fait.

Ainsi parlait Alexandre de Calonne, le ministre de Louis XVI, répondant à une demande de Marie-Antoinette.

C'est quelque chose comme cela que je voudrais dire aux directeurs de la REVUE CANADIENNE, qui me demandent quelques pages pour leur numéro de février. Mais pourquoi étayer ma réponse d'un mot historique? Simplement parce que je suis Québécois, et que, à l'heure présente, tous les Québécois vivent du passé, même ceux pour qui le siècle nouveau n'a que des sourires.

Vous connaissez ce mot d'un humoriste anglais:

“Les Américains sont un peuple de 80 millions d'habitants, tous colonels.”

Bientôt l'on pourra dire que la population de Québec est de 75,000 habitants, tous antiquaires. Lorsque arriveront nos grandes fêtes de l'été prochain, le niveau intellectuel des “fils de Laval et de Champlain” aura atteint un degré que nul astrolabe ne pourra mesurer; nos vieillards parleront du fondateur de Québec, de Pontgravé, de Louis Hébert, de Guillaume Couillard, d'Abraham Martin, de Montmagny et de Robert Giffard comme d'amis très intimes, qu'ils ont souvent fréquentés... dans leur jeunesse.

* * *

Sérieusement, ces fêtes de Québec—celles de la fin de juin et celles de la fin d'août—s'annoncent comme devant être très belles. Le programme des premières est tout fait, et il est simplement admirable. Son exécution commencera, m'a-t-on dit, par le chant du *Veni Creator*. Et ici les archéologues vous feront remarquer que cette hymne n'est pas de Charlemagne.

comme on l'a prétendu, mais d'un savant bénédictin du neuvième siècle appelé Raban Maur. Une messe sera dite en plein air, sur le portique de la basilique Notre-Dame, dimanche, le 21 juin, solennité de la Fête-Dieu, et sera suivie d'une procession du Saint-Sacrement comme il ne s'en est jamais vu dans la vieille capitale. Pas moins de quatorze *chœurs fixes* seront échelonnés sur son parcours et feront entendre des chants sacrés pendant le défilé. Des *chœurs mobiles* et des fanfares précéderont le dais. Le reposoir—l'unique reposoir—s'élèvera, splendide, sur le Boulevard Langelier. La procession descendra de Mont-Plaisant à Saint-Sauveur par ce vaste boulevard dont le sommet (l'historique coteau Sainte-Genève) a été aplani. Ce sera un spectacle éblouissant.

Le dévoilement de la statue du premier évêque de la Nouvelle-France et la fête de la Saint-Jean-Baptiste auront lieu durant les premiers jours de la semaine. Il y aura messes solennelles, *Te Deum*, banquets, discours, illuminations, etc. L'éloquence, la musique, la pyrotechnie, les décorations artistiques se déploieront à l'aise dans ce panorama incomparable de Québec. La noble figure du prélat que le ciseau d'Hébert aura fait surgir de sa tombe, répandra dans la foule comme "un frisson nouveau"; et les vieux chênes de Coulonge et de Saint-Joachim, et la "vague mugissante" de la Montmorency parleront de Laval au nuage qui passe et "chanteront ses vertus aux archanges du ciel".

La cérémonie du dévoilement de la statue commencera par une hymne à la Sainte-Trinité. Elle sera suivie de plusieurs discours, dont un en langue anglaise. On a parlé aussi de chants hurons, du chant national Routhier-Lavallée, en français et en anglais, de la célèbre cantate de Crémazie (musique de Rossini) dans laquelle les noms de Laval et de Champlain reviennent si souvent sur les rimes. Chacun connaît cette phrase chantée par six générations d'écoliers :

Soleil qui vis, sur nos parages,
Mourir ces deux héros français,
Tu vois aujourd'hui nos rivages
Couverts du fruit de leurs bienfaits.....

et cet épisode charmant où le vers s'adapte si bien à la musique de *La Donna del Lago* :

Sur les bords de la jeune France,
O Laval, ton nom respecté
S'élève comme un phare immense
Rayonnant d'immortalité!

Ce pauvre Crémazie n'était guère content de ces vers, qu'il avait pour ainsi dire improvisés. Si leur forme laisse un peu à désirer, les idées qu'ils expriment n'en sont pas moins fort belles.

* * *

Ni le comité du monument Laval, ni la société Saint-Jean-Baptiste n'oublieront le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec. Les décorations du palais archiépiscopal rappelleront le souvenir et de Champlain et de Laval, et l'on dit que la société Saint-Jean-Baptiste couronnera le monument élevé à la gloire du marin saintongeais le jour anniversaire précis de la fondation de Québec et de la naissance de la nation canadienne.

Le programme des fêtes de l'inauguration du monument Laval et de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste est beaucoup moins discuté que celui des fêtes du mois d'août. Quand celui-ci sera mieux connu, on l'appréciera sans doute davantage.

Les Franco-Canadiens ne se désintéresseront pas de ces fêtes du mois d'août, et ils sont loin de voir d'un mauvais oeil l'intérêt que Son Excellence le gouverneur-général porte à notre vieille cité. En cela, Lord Grey suit l'exemple des Elgin, des Dufferin, des Lorne, des Stanley de Preston, et, ajouterai-je, de la princesse Louise qui appela un jour la province de Québec "ma petite France" et traça de son habile crayon une si jolie vue de notre citadelle et du paysage environnant.

Lord Dufferin disait aux membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec: "Acceptez avec confiance la condition qui vous est faite par la Couronne Britannique; acceptez le présent comme, moi, j'accepte votre passé, avec ses nobles traditions et ses glorieux souvenirs." Et il ajoutait:—"Savez-vous qu'il n'y aurait rien de plus monotone que le Canada sans la province de Québec!"

Le fin diplomate avait raison. L'Européen qui arrive aux

Etats-Unis est mis immédiatement en contact avec une population active, intelligente, de bonne mine, parlant l'anglais. S'il traverse la ligne frontière de l'Ontario il retrouve une population active, intelligente, de bonne mine, parlant l'anglais. Et si, au lieu de passer la frontière ontarienne, c'est celle de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick qu'il franchit, là encore il rencontre une population active, intelligente, de bonne mine, parlant l'anglais. Et le pauvre voyageur de se dire, comme dans la *Dame Blanche*, qu'il a déjà bien des fois entendu cet air-là. Mais voici que le *Pacifique* ou *l'Intercolonial* le transporte dans la province de Québec; oh! alors voici du nouveau: les hommes qu'il rencontre sont bruns, gais, vifs, alertes; ils gesticulent comme dans les pays chauds et parlent le français: quel bonheur!... Les Franco-Canadiens ne sont pas supérieurs à ceux qui les entourent, mais ils sont différents, fort heureusement; sans eux les voyageurs en quête d'imprévu seraient volés!

Un *colonial* anglais exprimait un soir, dans un dîner de gala, son regret de ce que tous les habitants de la province de Québec ne parlent pas l'anglais, et s'adressant plus spécialement au juge Bonaventure Caron, il ajouta qu'il fallait s'employer à faire disparaître cette anomalie.

— Si vous entreprenez la tâche de faire parler l'anglais à la totalité des sujets de Sa Majesté, répliqua le juge, vous avez fort à faire. Savez-vous que c'est la minorité, la petite minorité de ces fidèles sujets qui parlent l'anglais? Comptez les peuples des Indes, où plus de 250,000,000 d'habitants ignorent la langue anglaise, les peuples de l'île Ceylan, des établissements de Labouan, de Hong-Kong...

— Permettez...

— Comptez les habitants des colonies anglaises de l'Afrique, du Cap, de Natal, de la Côte d'Or, de Sierra-Leone, de l'île Maurice, des Seychelles, de la vallée du Niger...

— Permettez...

— Comptez les habitants de la Nouvelle-Zélande, de la Tasmanie, d'une partie de l'Australie, des îles Viti, de la Nouvelle-Guinée, de Sainte-Lucie, des Barbades, de la Trinité...

— Mais, monsieur...

— Et ceux du Honduras, des Bermudes, des îles Bahama, de la Jamaïque, des Iles du Vent, des Iles Sous le Vent, de la Guyane anglaise, des îles Falkland, de la Colombie Britannique, etc., etc., etc.... J'en passe, Monsieur; notez que j'en passe. Voyez les statistiques; voyez....

Le *colonial* voulut se dérober; mais le juge tenait son homme: il ne le lâcha qu'à la fin de la soirée.

Restons "fiers de notre destin," comme chanta Crémazie, mais sans être trop optimistes. Prenons garde de méconnaître notre génie particulier, et—puisque'il est dans la note du jour de parler histoire—sachons trouver dans les leçons du passé l'orientation qui nous permettra de préparer l'avenir.

Ernest Gagnon.

Québec, 5 février 1908.

A Travers les Faits et les Œuvres

La prochaine session anglaise. — Un programme touffu. — Questions irlandaises. — Questions sociales. — Question d'éducation. — Question budgétaire. — Une victoire de l'opposition. — En Russie. — La Douma et le budget. — Le mouvement anti-alcoolique. — Le procès des signataires du manifeste de Viborg. — Mort du premier ministre de Belgique. — Son successeur. — Une question épineuse. — Au Parlement français. — La loi de rapine. — Nouvelle incartade de l'abbé Lemire. — Mort soudaine de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice. — Remaniements ministériels. — Le milliard des congrégations. — Au Maroc. — Deux nouveaux cardinaux français. — Un discours du Pape. — L'anti-cléricisme italien. — A l'Académie française. — M. Maurice Donnay et M. Paul Bourget. — Livres récents.

On commence à se préoccuper dans les cercles politiques anglais de la session parlementaire qui va s'ouvrir le 29 janvier courant. Ce sera la troisième depuis l'avènement du cabinet libéral présidé par Sir Henry Campbell Bannermann, et elle promet d'être l'une des plus laborieuses et des plus mouvementées qu'on ait vues depuis longtemps.

Le gouvernement aura sans doute à proposer de la législation irlandaise, un bill relatif aux universités catholiques d'Irlande, un bill agraire, etc. De plus on affirme que l'opposition veut provoquer un grand débat dans lequel M. Birrell, le secrétaire d'Etat, serait mis sur la défensive et aurait à expliquer ce qu'il a fait et ce qu'il se propose de faire quant au problème irlandais.

Un projet de loi du ministère concernant les licences et les boissons alcooliques va susciter, dit-on, une opposition formidable des brasseurs, distillateurs et débitants.

La législation ministérielle ne donnera pas, paraît-il, complète satisfaction au parti de la tempérance. Elle décrèterait qu'à la fin d'une certaine période toutes les licences seraient périmées et l'émission de nouvelles licences remises entre les mains d'autorités plus ou moins populaires, ce qui équivaldrait, dans une certaine mesure, à l'option locale.

Les pensions pour les vieillards occupent aussi une place im-

portante dans le programme officiel. Tout le monde est d'accord sur le principe, mais dans le détail il se produit des divergences presque irréconciliables. Le chancelier de l'échiquier, M. Asquith, va proposer, croit-on, que l'on commence par un vote de cinq millions de louis, auxquels viendraient s'ajouter deux millions et demi réservés l'an dernier pour cette fin. Les députés ouvriers soutiennent que cette somme est insuffisante même comme point de départ. Et quant au mode d'application, il n'y a pas deux opinions semblables. La discussion et l'étude de cette mesure vont donc être très ardues.

En outre le gouvernement essaiera sans doute, encore une fois, d'amender l'acte d'éducation, objet de conflit entre les deux Chambres. On mentionne aussi, comme mesures probables, une reprise des bills agraires d'Ecosse, rejetés l'an dernier par les Lords; un nouveau bill d'évaluation foncière, pour l'Angleterre; un bill fixant à huit heures la journée de travail dans les mines; un bill établissant une administration nouvelle pour le port de Londres; et plusieurs projets comportant des réformes relatives au logement, au bien-être, à la santé des classes misérables dans les villes.

La question budgétaire devra solliciter la sérieuse attention du Parlement. Les lois de réforme sociale, le renforcement de la flotte, la réorganisation de l'armée, les besoins croissants de l'instruction publique, vont exiger une augmentation de dépenses de 10 millions de louis environ pour cette année, et peut-être de 25 millions pour l'année prochaine. On pourvoira cette année à la plus grande partie de cet accroissement par une perception plus stricte des taxes sur le revenu de l'excise et des autres impôts.

Voilà, certes, un programme extrêmement chargé. Ajoutez-y les incidents imprévus, les conflits probables entre les Communes et les Lords, et vous conviendrez que les parlementaires anglais vont avoir de quoi s'occuper durant les prochains mois. On dirait que le cabinet tient à multiplier les projets de loi, surtout ceux qui entraînent des réformes et des changements graves, de sorte que, les occasions de divergence entre les deux Chambres étant plus nombreuses, l'opinion soit mieux préparée à considérer favorablement les propositions que le ministère

pourrait soumettre au peuple afin de restreindre les pouvoirs de la Chambre haute.

A l'heure actuelle, le gouvernement semble avoir perdu beaucoup de terrain. L'opposition vient de remporter contre lui une immense victoire dans le Devonshire, où une majorité libérale de 1283 voix en 1906 a été changée en une majorité conservatrice de 559 voix.

* * *

La session de la Douma russe, interrompue durant les fêtes du nouvel an, a été reprise le 18 janvier. La commission du budget, afin de procéder plus rapidement, s'est subdivisée en plusieurs comités. Et de cette façon elle a pu expédier déjà une grande partie de sa besogne. Les budgets de l'agriculture, de l'intérieur, des voies et communications, de l'instruction publique, sont presque terminés. Les budgets de la guerre et de la marine sont étudiés par des commissions spéciales, dites de la Défense nationale. Plusieurs conférences ont eu lieu entre elle et les ministres intéressés. La Douma semble disposée à accepter les réformes qu'il est question d'introduire dans l'armée et la flotte, ainsi que les dépenses correspondantes. On estime que le budget sera voté en février. L'exposé financier fait par M. de Kokoutzoff, il y a quelques semaines, a donné généralement satisfaction par sa franchise et son esprit libéral. Les recettes prévues pour l'exercice 1908 sont de 5,797,500,000 francs, soit 117,500,000 de plus qu'en 1906. Le ministre des finances doit présenter des projets de loi concernant l'impôt sur le revenu, et les modifications à introduire dans les droits sur les successions.

Une question importante dont la Douma va être saisie est celle de l'alcool. Trente-neuf députés ont signé une pétition demandant à la chambre de décréter la suppression du monopole des spiritueux et l'adoption de mesures contre l'abus des liqueurs fortes. M. Tchélitchef, député de Samara, se distingue à la tête de ce mouvement. Dans un vigoureux discours, il a déclaré que si le gouvernement ne prend pas des mesures énergiques pour prévenir le fléau de l'ivrognerie qui ravage les cam-

pagnes, aucun progrès intellectuel ne doit être espéré pour le peuple russe. Beaucoup de députés sont déterminés à combattre l'alcoolisme et un grand nombre de journaux, le *Novoïé Vrémia* en tête, secondent leurs efforts pour déterminer le gouvernement à changer le système fiscal où les recettes de l'alcool jouent un trop grand rôle. Les leaders de cette campagne patriotique affirment que depuis la création du monopole de l'alcool la consommation de ce poison a augmenté dans une effroyable proportion. Voici quelques chiffres : pour 1904, 876 millions de litres ; pour 1905, 922 millions ; pour 1906, 1,050,000 litres. Le député Tchélitchef et ses amis sont déterminés à livrer à l'alcoolisme une guerre sans trêve ni merci.

La grande réception politique et diplomatique, que le premier ministre M. Stolypine a donné le 26 décembre, a été saluée de toutes parts comme un événement significatif. Ainsi que le fait observer l'Agence russe, "c'est, en effet, pour la première fois que le chef du gouvernement réunit les corps électifs en les mettant en contact avec le corps diplomatique accrédité auprès de la cour de Russie. C'est donc une sorte de consécration de la vie parlementaire russe en face des représentants des puissances étrangères qui présente une preuve évidente que la Douma est définitivement reconnue et que le gouvernement, non seulement ne nourrit pas de noirs desseins à son égard, mais qu'il croit fermement à sa longévité".

Le procès du président et de cent soixante-six députés de la première Douma, signataires du manifeste de Viborg, a eu lieu à Saint-Pétersbourg. Ils étaient accusés de provocation à la désobéissance et à la révolte contre les lois. Ils ont été trouvés coupables et condamnés à trois mois de prison. Ils auraient pu craindre davantage. La conséquence la plus dure de cet arrêt c'est la perte de leurs droits civiques. Car, même s'ils étaient graciés par le tsar, ils ne pourront plus être élus pour aucune Chambre du parlement russe.

* * *

L'année 1908 s'est ouverte dans le deuil pour la Belgique. Le premier ministre, M. de Trooz, est mort la veille du 12 jan-

vier, à huit heures du soir. Il avait reçu les derniers sacrements de la main de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines. L'illustre défunt n'était âgé que de cinquante et un ans. Né à Louvain en 1857, il représentait sa ville natale depuis 1889. En 1899 il avait reçu le portefeuille de l'intérieur et de l'instruction publique. A la démission du cabinet de Smet de Naeyer, dont il faisait partie, en 1907, il avait été chargé de la tâche ardue de reconstituer le cabinet catholique, et il y avait réussi. Sa disparition est un coup cruel pour les catholiques belges, particulièrement au moment où la question coloniale du Congo menace de provoquer une crise parlementaire et politique. M. Schollaert, président de la Chambre, a remplacé M. de Trooz à la tête du cabinet.

* * *

En France la loi de rapine et d'arbitraire, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a été votée définitivement par la Chambre des députés dans sa séance du 22 décembre. Le vote a été de 354 contre 177. Les dernières séances du débat ont été marquées par de fâcheux incidents. Un des plus affligeants, au point de vue catholique, est celui où M. l'abbé Lemire s'est encore donné en spectacle. A propos d'un amendement soutenu par lui il a fait allusion aux divergences que la loi de séparation a fait naître chez ses coreligionnaires. Il a signalé deux tendances : la tendance Castelnau, favorable à l'acceptation, et la tendance de Mun, favorable à la condamnation absolue de la loi. Et il s'est écrié : "M. de Mun disait avant le Pape : "La loi est schismatique". C'est sur cette épithète que l'opinion s'est formée dans le monde catholique. Ce n'est pas le Pape qui avait parlé." Puis, après avoir décerné au Souverain-Pontife ce compliment douteux, il s'est fait un mérite d'avoir "été constamment pour la conciliation, fidèle aux traditions de Montalembert... qui a formulé la doctrine du vrai libéralisme : "l'Eglise libre dans l'Etat libre". Cette nouvelle incartade a produit chez les catholiques la plus pénible impression. *L'Univers* a adressé au député d'Hazebruk de sévères reproches. "Comment ne voit-il pas, s'est écrié le grand journal

catholique, au lieu du bien qu'il rêve inutilement, tout le préjudice qu'il porte à l'Eglise, en couvrant de sa soutane une attitude publiquement discordante avec celle du Pape? Comment ne voit-il pas tout le mal qu'il cause à ses propres oeuvres, à ses propres idées sociales, en les compromettant par ses incartades politiques?... M. l'abbé Lemire a prétendu qu'à la Chambre il n'était que député. Nous lui demandons, précisément, de s'y rappeler plus souvent qu'il est prêtre." De son côté, M. de Mun, mis en cause par l'abbé Lemire, lui a répondu, dans le *Gaulois*, avec beaucoup de tact. Il lui a reproché d'avoir évoqué des divergences que l'Encyclique a fusionnées dans une commune adhésion. "Les divisions qui s'élevèrent, il y a deux ans, entre les catholiques, étaient inévitables, dit M. de Mun; aucune question plus haute ne s'était, depuis un siècle, posée devant leur conscience. Elles sont effacées depuis que le Pape a parlé. Tout le monde a obéi : restons-en là. Car la meilleure manière d'obéir est de le faire sans phrases, et je suis d'avis qu'en un tel sujet il ne convient ni de triompher ni de se plaindre. Je regrette que M. l'abbé Lemire ait cru devoir réveiller des discordes éteintes, dans un lieu où le respect de la cause commune commande la réserve, et dans un débat où nul prétexte ne s'offrait au désaccord des consciences chrétiennes."

Il nous paraît évident que le député d'Hazebrouk n'a pas la pondération si nécessaire dans le poste qu'il occupe au Palais-Bourbon.

Il ne manque plus à la loi de dévolution que la sanction du Sénat pour être inscrite au bulletin de la législation française. Cette sanction ne tardera guère, on peut en être convaincu. Hélas! après tant d'autres, quelle honte nouvelle pour le parlementarisme de la France! Le *Journal des Débats*, qui n'est pas un organe catholique, appelle cet acte législatif "la loi déshonorante", il dit que les efforts des défenseurs du droit se sont "brisés contre l'obstination muette et résolue d'un troupeau d'ignorants menés par une poignée de bergers cyniques", et il résume ainsi la question débattue: "L'Etat avait avec des citoyens français des procès qu'il était en train de perdre en vertu des lois; les législateurs, au cours de l'instance, ont chan-

gé les lois pour changer l'issue des procès." Dans la *République Française*, journal fondé par Gambetta, M. Jules Roche, un ancien ministre autrefois très anticlérical, écrit cette appréciation écrasante: " Nous ne sommes pas sous la Terreur, mais on légifère et on gouverne à peu près comme sous la Terreur."

Au dernier jour de la triste session où la loi spoliatrice a été votée, la mort a frappé un coup terrible dans les rangs du cabinet persécuteur. Le 31 décembre, pendant une séance du Sénat, durant laquelle il devait prendre la parole, M. Guyot-Dessaigue, ministre de la justice, est tombé foudroyé par une attaque d'apoplexie. Ce tragique incident a causé une profonde et douloureuse impression dans les cercles parlementaires. Le défunt avait autrefois servi l'empire, mais il s'était promptement rallié à la République quand ce ralliement était devenu une condition de succès. Et le nouveau régime, comme l'ancien, lui avait libéralement départi les honneurs profitables. Hélas! quel aboutissement de cette carrière heureuse que cette mort soudaine, au moment où il venait de collaborer à l'oeuvre spoliatrice flétrie par toutes les consciences honnêtes!

L'épouse de M. Guyot-Dessaigue, qui était catholique, avait demandé pour lui des obsèques et un service religieux. Mais le ministre décédé ayant encouru par ses actes l'excommunication de l'Eglise, l'autorité diocésaine a dû décréter que l'office des morts ne pouvait être chanté sur sa dépouille mortelle.

La disparition de M. Guyot-Dessaigue a entraîné un remaniement du cabinet. Après quelques pourparlers, tous les meneurs du Bloc sont tombés d'accord pour proclamer que M. Briand était l'homme nécessaire au ministère de la justice, dans les circonstances actuelles. La nouvelle loi de dévolution devant être surveillée dans son application par le garde des sceaux, toute la presse jacobine a désigné le ministre des cultes pour ce rôle, dans lequel il continuera l'oeuvre qu'il a commencée par la loi de séparation, et qu'il a poursuivie depuis avec une maestria qui ravit le coeur des blocards. M. Briand est donc devenu ministre de la justice, tout en conservant les cultes; M. Gaston Doumergue, ministre du commerce, est devenu ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Jean Cruppi, député de la Haute-Garonne, a été appelé à faire partie du cabinet Clemenceau comme ministre du commerce.

Avant la clôture de la session finale de 1907, le Sénat a pris une décision qui a jeté du froid dans les rangs ministériels. La liquidation des biens des congrégations spoliées n'a pas donné les résultats qu'on avait fait prévoir. Le fameux milliard, dont avait parlé un jour M. Waldeck-Rousseau, s'est évanoui, et l'armée des liquidateurs seule a bénéficié, semble-t-il, de cette curée qui avait provoqué tant d'appétits. Il importe de savoir comment ont été conduites ces opérations. Le Sénat, saisi de cette question, n'a pas cru pouvoir l'étouffer. Les combistes eux-mêmes, dont le véritable mobile est sans doute d'embarasser un ministère coupable à leurs yeux de trop durer, ont déclaré qu'il faut faire la lumière. Et la Chambre haute, sous ces impulsions diverses, a décidé d'ouvrir une enquête sur la manière dont les biens congréganistes ont été liquidés. Il va sans dire que cela n'est pas du goût de tout le monde, et qu'une partie de la presse blocarde fulmine contre les sénateurs trop curieux.

Avec la rentrée des chambres, en janvier, a coïncidé l'apparition d'un journal hebdomadaire intitulé *L'Opinion*, dans le genre du *Spectator* de Londres. Il a pour objectif, paraît-il, de rallier tous les républicains conservateurs, quelque soit leur groupe, contre les entreprises du collectivisme. A la tête de ce mouvement seraient MM. Doumer, Ribot et Millerand.

L'année 1908 s'est ouverte par un succès pour les armes françaises au Maroc. Le général Drude, remplacé par le général d'Armade, a voulu frapper un coup d'éclat avant de remettre son commandement. Et le 12 janvier il s'est emparé de la kasbah de Mediouna, après une brillante reconnaissance. Il paraît que M. Clemenceau s'est montré mécontent parce que le général Drude n'a pas laissé à son successeur l'honneur de cette victoire. Cependant celui-ci a eu sa moisson de lauriers. Le 15 janvier, il a mis en déroute des bandes marocaines beaucoup plus nombreuses que sa propre troupe, et détruit leur camp.

L'attitude du gouvernement au Maroc a été approuvée à la Chambre par un vote de 365 voix contre 197.

* * *

Pour la première fois depuis plusieurs siècles, le Pape vient de nommer des cardinaux français, de sa seule initiative, sans le concours de l'Etat. Sous l'ancien régime, et sous le régime du Concordat napoléonien, le pouvoir civil avait son mot à dire dans le choix des cardinaux. Cette fois le Saint-Père a agi dans la plénitude de sa liberté, en conférant la pourpre à Mgr Luçon, archevêque de Reims, et à Mgr Andrieu, évêque de Marseille. A part le mérite personnel des deux prélats, le choix du Souverain-Pontife a été déterminé par la dignité de leurs sièges. En effet, Marseille a eu pour premier apôtre Lazare "l'ami du Christ", et Reims "conserve la source baptismale d'où est sortie toute la France chrétienne".

Son Eminence le cardinal Luçon, né dans le diocèse d'Angers en 1842, fut ordonné prêtre en 1865, devint évêque de Belley en 1887, et fut promu à l'archevêché de Reims en 1906. Mgr Andrieu naquit dans le diocèse de Tours en 1849 et reçut la prêtrise en 1874. Chanoine honoraire de Tours en 1876, vicaire général du diocèse en 1880, il fut nommé évêque de Marseille en 1901. Tous deux ont reçu la barrette à Rome le 18 décembre dernier, en même temps que Mgr Gasparri, archevêque de Césarée, président de la commission du droit canon, et que Mgr de Lai, secrétaire de la Congrégation du Concile.

Le 20 décembre, après une audience particulière où il s'entretint avec les deux nouveaux cardinaux français, le Saint-Père reçut en audience générale dans la salle du Consistoire leurs compatriotes présents à Rome. Il entendit d'abord la lecture d'une adresse dans laquelle le cardinal Luçon lui exprima les sentiments de reconnaissance et de filiale soumission de l'épiscopat et des catholiques français, et formula le voeu "que le Pape voie des jours meilleurs pour l'Eglise, voeux offerts avec un redoublement de ferveur durant cette année de jubilé." Dans sa réponse Pie X a prononcé des paroles émouvantes: "J'ai donné mon coeur à la France, a-t-il dit; je l'ai déclaré plus d'une fois et je le répète aujourd'hui; il me serait doux de me rendre effectivement parmi les évêques de France pour partager leurs souffrances, leurs sollicitudes et leur labeur.

J'aime la France, parce que le Seigneur l'aime; il le lui montre jusque parmi les épreuves qu'il a permises pour elle... Je désire, ajouta Pie X sur le ton d'une affection très intime, je désire que vous redissiez encore à vos concitoyens, quand vous rentrerez chez vous, que le Pape aime la France et qu'il se réjouit des fruits de vie que Dieu y opère par la tribulation."

* * *

Hélas! la tribulation, le catholicisme français n'est pas seul à la subir. En Italie, à Rome, sous les regards attristés du Saint-Père, l'anticléricalisme est à l'oeuvre. Les dernières élections municipales ont installé au Capitole un Bloc maçonnique et sectaire. Ernest Nathan, un juif, ancien grand-maître de la maçonnerie italienne, disciple et peut-être fils de Mazzini, a été élu maire de la ville sainte. Sous une telle direction la nouvelle administration romaine ne pouvait manquer de se distinguer par quelque exploit tyrannique. En effet elle vient de décréter la suppression de tout enseignement religieux dans les écoles publiques de Rome. Cette mesure arbitraire a provoqué l'indignation des catholiques. D'autant plus qu'ils la considèrent illégale. En effet la loi Casati, adoptée en 1859, décrète que l'enseignement religieux doit être donné dans les écoles primaires. Et cette loi n'a jamais été abrogée. Le parlement italien est à l'heure actuelle saisi de cette grave question. La presse catholique, parmi laquelle se distingue le *Corriere d'Italia*, a commencé une vigoureuse campagne pour revendiquer le droit des parents qui veulent faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse. Puissent-ils être plus heureux que leurs frères de France!

* * *

Et maintenant faisant trêve un instant aux préoccupations pénibles que font naître tous les attentats au droit dont nous sommes forcé d'entretenir périodiquement nos lecteurs, causons un peu de littérature.

L'Académie française a reçu, le 19 décembre, M. Maurice

Donnay, élu pour remplacer M. Albert Sorel. Le nouvel immortel est un auteur dramatique qui, après avoir débuté en récitant des vers excentriques et spirituels dans les cabarets consacrés à la bohème littéraire et artistique, finit par produire des pièces théâtrales pleines d'un puissant intérêt psychologique et social. On a évoqué sous la coupole le souvenir de cette fameuse taverne du Chat noir où se coudoyaient "les macabres et les hirsutes, les anciens hydropathes et les néo-décadents, les brutalistes et les symbolistes, les ironistes et les intimistes." C'était l'époque où M. Maurice Donnay faisait dire à sa Muse :

J'ai des petits souliers pointus,
Pointus comme des épigrammes...

Et aussi :

Une fantastique araignée,
O poète, dans ton profond,
Me tisse une robe de soie...

L'époque où il se permettait en vers des plaisanteries comme la suivante, cueillie dans la chanson de *Phryné* :

Je m'appelle Glycère,
Glycère, mais n'appuyez pas....

Ou comme cette autre, dans le soliloque du suicidé :

Ah! c'est une sale atmosphère.
Les boulevards ne sont pas gais...'
J'ai fait les ponts, j'ai fait les quais,
Je n'ai plus que la Seine à faire!...

Mais le jeune poète ne s'attarda pas trop longtemps dans cette atmosphère ultra fantaisiste. Il comprit que dépenser ainsi son esprit à des futilités fantasques, c'était vraiment, selon la jolie expression de M. Paul Bourget, "exécuter des ricochets sur l'eau avec des pièces d'or." Et il aborda le théâtre, où en quelques années, il conquiert une place de premier rang. Les principales oeuvres qu'il a données depuis 1893 sont les suivantes: *Amants, l'Affranchie, les Oiseaux de passage, la Douleureuse,*

le Torrent, le Retour de Jérusalem, Paraître. Dans la plupart un talent supérieur d'observation, et une puissance communicative d'émotion, se manifestent avec éclat. Malheureusement aussi on y retrouve le laisser aller déplorable et la hardiesse téméraire qui semblent être la condition fatale du théâtre français contemporain. L'éminent écrivain qui a répondu à M. Donnay a glissé le mot "amoralité" en parlant d'une des pièces de celui-ci. C'est un euphémisme académique. Comme le faisait observer, au lendemain de la réception, un journaliste parisien, "hors de ce cénacle, où l'on n'a le droit d'égratigner que l'épiderme et où l'on ne se hasarde à juger que quand on a résolu d'absoudre, il aurait pu appuyer plus sévèrement: le mot d'immoralité n'eût pas été trop dur, pour caractériser quelques-unes de ces comédies, qui exaltent passionnément les prétendus droits de l'amour et voudraient nous apitoyer sur les défaillances les plus criminelles." Il serait injuste cependant de ne pas ajouter que les dernières comédies de M. Donnay, ont accusé un incontestable progrès. Dans le *Retour de Jérusalem*, par exemple, au témoignage non suspect de M. François Veillot, il "y a du sociologue et de l'historien, et ce drame incisif et profond restera l'un des chefs-d'oeuvre du théâtre contemporain."

L'espace nous manque pour analyser ici le discours de réception de M. Donnay. Il est étincelant de verve et d'esprit, et parsemé de traits brillants. Dès le début, l'auditoire choisi du Palais Mazarin a dû souligner de sourires discrets cette fine précaution oratoire: "Aussi bien un discours m'épouvante, alors que nous bannissons du théâtre le monologue et la tirade; à peine ai-je commencé, il me semble déjà que je parle depuis toujours, et je m'étonne que nul personnage ne m'ait encore interrompu." Et lorsque le récipiendaire est arrivé au coeur de son discours, des applaudissements sympathiquement accentués ont à coup sûr noté au passage ce bel éloge du talent d'historien de M. Albert Sorel: "Du moins puis-je, sans profanation et sans prétendre à faire des découvertes, reconnaître de belles qualités: tout d'abord, une recherche patiente et passionnée de la vérité, et comme une ivresse méthodique de documentation; une phrase claire et large qui coule sur ce lit de documents;

un style coloré, imagé; une aptitude singulière à démêler l'enchaînement des effets et des causes, à découvrir des règles dans la confusion apparente des faits; et un don de créer, par une série d'inductions et de déductions rapides, une sorte de courant que l'on pourrait appeler le courant historique et dont, en lisant Sorel, je me sens traversé. Et si l'on s'amusait à rechercher un procédé dans la façon dont il nous propose l'Histoire, peut-être le trouverait-on dans une volonté qu'il a de frapper, à tout instant, notre esprit par des similitudes, et comme, encore une fois il possède la plus vaste érudition, comme c'est un des hommes qui ont le plus de passé dans l'esprit, à chaque pas il les rencontre et, pour ainsi dire, les fait lever."

"Un de ces hommes qui ont le plus de passé dans l'esprit," quelle expression juste et frappante! Plus loin, M. Donnay appelle Albert Sorel "un Saint-Simon d'archives." Ailleurs, parlant de Sorel professeur, le récipiendaire emploie cette belle comparaison: "Il savait que l'enseignement obéit à une loi assez semblable à celle des liquides et qu'il tend à remonter à la hauteur de laquelle il tombe, si de maîtres à élèves, les coeurs sont communicants." Enfin le nouvel académicien a fait ressortir en termes élevés le caractère capital de l'oeuvre historique d'Albert Sorel, ce sentiment de la tradition dont le parti-pris politique fait actuellement si bon marché en France.

La réponse de M. Paul Bourget a été digne du talent de l'illustre romancier. Nous voudrions pouvoir en faire goûter à nos lecteurs les meilleurs passages, entre autres celui où l'auteur de *l'Emigré* établit la distinction qu'il convient de faire entre la littérature à thèse, genre faux, et la littérature à idées, genre légitime, genre nécessaire. Mais nous devons nous borner à signaler quelques traits, celui-ci par exemple: "Toute son énergie (d'Albert Sorel) fut tendue à faire de sa vie passagère un moment utile de la France éternelle." Et cet autre: "Le roman n'est que la petite histoire probable. L'histoire c'est du grand roman vrai et porté sans cesse à sa suprême puissance."

Le discours de M. Maurice Donnay et la réponse de M. Paul Bourget méritent assurément une place d'honneur dans la longue collection des harangues académiques.

* * *

Notre littérature canadienne, plus modeste, ne laisse pas de produire ses fruits. Le mois de décembre nous apportait une superbe réédition du beau livre de M. Ernest Myrand, *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Nous l'avons peut-être déjà dit ailleurs, et, en tout cas, nous tenons à le redire : c'est là un des meilleurs ouvrages de M. Myrand. Il est plein d'un charme pénétrant et doux, d'une poésie simple et touchante, et nous y retrouvons, dans une manifestation plus parfaitement harmonieuse ce que nous estimons le caractère saillant du talent de l'auteur : l'alliance de l'imagination la plus vivace avec l'érudition la plus patiente et la plus scrupuleuse. Ce livre intéressant et curieux, est aussi d'une lecture fortifiante et saine. Dans l'aimable préface qui orne cette nouvelle édition, M. Charles ab der Halden dit que ce volume est "une bonne action." Nous souscrivons volontiers à l'éloge.

M. Pierre-Georges Roy continue le cours de ses instructives et attrayantes monographies généalogiques. En voici trois qui viennent de paraître en même temps : *la famille Aubert de Gaspé, la Famille Renaud d'Arènes des Meloizes, et la Famille Boisseau*. La plus importante et la plus volumineuse est sans conteste celle qui est consacrée à la famille de Gaspé, dont le nom occupe une place si honorable dans nos annales militaires et littéraires. L'oeuvre de M. Roy est déjà très volumineuse. Il nous a donné depuis sept ans treize monographies de familles canadiennes, dont quelques-unes sont très étendues et forment des volumes de plusieurs centaines de pages. Ce sont là des travaux précieux pour l'histoire de la société canadienne, et M. Roy doit en être cordialement félicité. Quand on sait quel labour ardu représentent de telles études, de quelles difficultés elles sont entourées, on s'étonne qu'un homme chargé d'occupations multiples comme M. Roy puisse les mener à bon terme.

La vie de la mère Marie-Catherine de Saint-Augustin manquait à notre hagiographie canadienne. Sans doute le Père Ragueneau en avait publié une en 1671. Mais ce petit volume équivalait presque à une oeuvre inédite tant il est rarissime, et d'ailleurs, le pieux auteur, en l'écrivant, s'était placé à un point

de vue trop spécial. Le Révérend Père P.-L. Hudon, de la compagnie de Jésus, a comblé cette lacune. Le livre d'environ trois cents pages qu'il a publié récemment fait revivre cette pure et noble figure, trop longtemps noyée dans la brume d'un âge lointain. Le P. Hudon a replacé la mère de Saint-Augustin dans son cadre historique. Tout en faisant connaître ses éminentes vertus, ses dons admirables, les glorieux privilèges dont l'honora le Divin Maître à qui elle avait voué sa vie dès sa plus tendre jeunesse, il a mis en lumière son action féconde sur les destinées de la Nouvelle-France. Ce beau volume, édifiant et attrayant à la fois, devra désormais avoir sa place sur les rayons de toute bibliothèque canadienne un peu complète.

* * *

Notre session fédérale, interrompue par les fêtes de Noël et du nouvel An, a été reprise après un ajournement d'une quinzaine. Notre ministre des Postes, l'honorable M. Lemieux est de retour de Tokio. Il a rendu compte de sa mission dans la Chambre des Communes. Le Japon paraît-il, tout en insistant pour que les clauses du traité auquel le Canada a participé soit observées, promet de restreindre l'émigration directe des journaliers japonais. Un débat aura lieu sur cette grave question.

La session provinciale de Québec, que l'on attendait pour la mi-janvier, est remise au 3 mars.

Thomas Chapais.

Québec, 25 janvier 1908.

Notes Bibliographiques

CONVENTIONS NATIONALES DES ACADIENS.—Recueil des travaux et délibérations des six premières conventions, compilé par F.-J. Robidoux, avocat. Tome I. Shédiac, imprimerie du *Moniteur Acadien*, 1907.

Ce premier volume du recueil des conventions acadiennes nous fait vivre le temps, déjà presque lointain, où le peuple acadien commence à prendre conscience de sa force, surtout de ses droits, qu'il s'efforcera toujours—et à juste titre—de faire prévaloir. Il nous montre les étapes franchies et à franchir, les luttes soutenues, les encouragements et les sympathies reçus. C'est un livre destiné à être lu par tous ceux—et ils sont nombreux—qui s'intéressent non seulement aux choses de leur clocher, mais encore au travail considérable accompli par ces Acadiens que l'auteur de l'introduction au présent volume appelle si justement nos frères.

* * *

UN PAGE DE LOUIS XV.—Lettres de Marie-Joseph de Lordat à son oncle Louis, comte de Lordat, baron de Bram, brigadier des armées du roi. Recueillies et publiées par le marquis de Lordat et le chanoine Charpentier, avec une gravure hors texte. Un volume in-8o. Prix: 7 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—6e.

Voici encore une importante contribution à l'histoire de ce dix-huitième siècle, où la société française à son déclin brilla d'un suprême éclat. La correspondance que Marie-Joseph de Lordat échangea avec l'oncle dont il devait prendre, par voie de substitution, les titres et les apanages, ne relate malheureusement pas une carrière entière, mais elle ouvre des aperçus originaux sur la vie, les aspirations, la légitime ambition, les conditions d'existence d'un fils de grande famille sous l'ancien régime. Le ton de ces lettres révèle des qualités sérieuses, une extrême et précoce prudence, une fidélité exemplaire aux devoirs du rang et de la famille, rare dans le milieu un peu débridé où l'auteur nous conduit. La partie la plus complète se rapporte à la campagne de Flandre, aux années de triomphe du maréchal de Saxe; elle évoque le souvenir glorieux de Fontenoy, de Lawfeld, de Raucoux. Rien d'apprêté dans les récits du jeune guerrier; on sent qu'il a observé la cour et l'armée, les êtres et les choses, avec la sagacité circonspecte d'un homme qui se sait lié par l'honneur à la tradition. Le volume se complète heureusement par une autre correspondance contemporaine de la première, émanée de l'abbé Dolmières, vicaire-général du cardinal de Tencin, moins technique au point de vue militaire, plus expansive sur les nouvelles de cour.

* * *

ALFRED DE VIGNY, (Académie française. Prix d'éloquence 1906).—Essai accompagné d'une note bibliographique et de lettres inédites, par Maurice Masson, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol, in-16. Prix: 1 franc; franco 1 fr. 20. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (6e).

Cette étude est le "discours sur Alfred de Vigny" que l'Académie française a couronné en 1906 au concours d'éloquence. C'est avant tout un essai d'explication intérieure de la vie et de l'oeuvre du poète. Il y a chez Vigny comme un va-et-vient douloureux de sentiments, d'idées et de goûts, une lutte incessante et triste de son âme contre sa destinée. Ce "sombre duel" où il connut en l'aimant la consolante "majesté des souffrances humaines" —l'auteur a essayé de le décrire. Il a cherché les éléments de cette histoire non seulement dans les poèmes de Vigny, dans ses nouvelles et son théâtre, mais dans sa correspondance encore si peu lue et pourtant si précieuse. Le portrait ainsi esquissé se rapproche beaucoup plus de la vérité, semble-t-il, que le portrait traditionnel. L'étude est accompagnée de nombreuses notes, de cinq lettres inédites et d'une bibliographie qui pourra suppléer, en une certaine mesure, aux éditions si incomplètes et si défectueuses de Vigny.

* * *

JACQUES DEBOUT.— Le mystère de la Miséricorde. Un vol, in-8o. Prix: 1 franc (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, 6e).

Le *Mystère de la Miséricorde* est un des chefs-d'oeuvre du drame évangélique. Jacques Debout est "un poète de marque et son mystère est composé avec art", écrivait M. Robert Duval dans l'*Univers*. Dans une superbe préface, M. Georges Fonsegrive parle de la "beauté inoubliable de cette soirée" où fut représenté pour la première fois le *Mystère de la Miséricorde*. C'est dire le bien immense et le charme exquis qu'une telle oeuvre est susceptible d'accomplir. Aussi sommes-nous certains qu'elle aura dans tous les milieux catholiques le beau succès qu'elle a obtenu à Paris. Ceux qui croient à la nécessité de propager l'Évangile se feront les "apôtres" du *Mystère de la Miséricorde*.

* * *

LE P. GRATRY.—Pages choisies avec fragments inédits, par L.-A. Moliën, professeur à l'École de Théologie d'Amiens. Un vol, in-12. Prix: 3 fr. 50. (Librairie Charles Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, 6e).

Non pas que ses oeuvres ne méritent plus d'être lues tout entières, elles sont plus intéressantes que jamais, mais, faute de temps, il est souvent difficile d'en faire l'étude complète. Les jeunes gens surtout, ces généreux, ces vaillants que le P. Gratry saluait dans une de ses plus belles pages, avaient besoin d'être aidés.

C'est ce qu'a voulu faire l'auteur en entreprenant ce travail, il a surtout cherché à être utile. Son choix s'est arrêté sur les pages les plus belles, les mieux écrites, sur les pages d'une inspiration généreuse qui méritent d'être méditées et peuvent exciter de nobles sentiments, de sérieuses résolutions. La lecture en est attachante comme celle des oeuvres complètes.

A lire ces pages, on voit combien le P. Gratry est actuel plus que jamais

et il est à souhaiter que, selon le désir de l'auteur, les jeunes gens "revenant à la pratique de l'oraison se servent de ce livre pour nourrir leur pensée, exciter leur réflexion". Le nombre d'idées fécondes exprimées ou suggérées dans ce volume est incalculable et l'on n'a qu'un désir en le lisant, c'est d'y revenir pour le méditer.

À lire les quelques fragments inédits au bas des pages ou à la fin, on regrette aussi que l'espace ait manqué pour en mettre davantage, ils font espérer que d'autres seront publiés un jour.

Ajoutons que l'ouvrage se présente très bien et forme un beau volume in-12 de près de 500 pages.

C'est une excellente idée de la maison Téqui d'avoir publié un recueil de *Pages choisies* du P. Gratry.

* * *

LE CHRISTIANISME ET L'EXTREME-ORIENT.—Tome II. Mission catholique du Japon, par M. le chanoine Joly. In-12, 3.50. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e).

Dans une première partie, comprenant l'histoire des missions de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Chine et de la Corée, M. le chanoine Joly a montré que l'évangélisation de l'Extrême-Orient n'avait été, depuis de longs siècles, qu'une suite de recommencements laborieux, et n'avait abouti, en somme, qu'à un échec. Quatre millions de fidèles, sur huit cent millions de païens ! Les Orientaux n'ont pas voulu du Christianisme, parce qu'ils voyaient dans l'Évangile un instrument de pénétration, et dans le prêtre européen qui le prêchait un agent de la conquête européenne.

L'évangélisation du Japon, plus encore que celle de l'Inde et de la Chine, met cette vérité en pleine évidence. Rarement, un plus beau champ d'apostolat s'était ouvert devant les pas des missionnaires. Moins de cinquante années après l'apparition de S. François Xavier (1549), on y comptait les fidèles par centaines de mille. Des historiens sérieux affirment que, au début de la persécution (1614), ils étaient près de deux millions.

Des chrétientés constituées rappelaient, par leur simplicité et leur ferveur, l'Église primitive. La persécution pouvait éclater, les fidèles du Japon étaient prêts à l'affronter.

Décrétée dès 1587, elle sévit avec fureur en 1614.

Vers 1650, l'œuvre d'extermination est achevée. Le silence des tombeaux plane sur le vaste ossuaire. Plus de prêtres, plus de sacrifices. Les missionnaires ont malheureusement négligé l'établissement du clergé indigène qui eût conjuré les haines patriotiques, continué leur œuvre et peut-être procuré la conversion du Japon tout entier.

Deux siècles après, en 1865, M. Petitjean retrouve quinze mille descendants des anciens chrétiens. Toujours suspects, sans sacerdoce, sans sacrements, ces généreux fidèles s'étaient mystérieusement transmis la foi, pour laquelle leurs pères étaient morts. Quelles merveilles de conversions des prêtres indigènes n'eussent-ils pas réalisées parmi ces âmes naturellement chrétiennes !

Tel est le récit, dramatique, émouvant de M. le chanoine Joly. C'est un nouveau chapitre ajouté aux Actes des Martyrs. Il emprunte un intérêt capital à la transformation présente de l'Extrême-Orient, à la prépondérance visible que le Japon a prise dans ces vastes régions. Quel avenir pour le ca-

tholicisme, si les Japonais, enfin convertis, se faisaient ses apôtres au milieu de ces masses innombrables!

* * *

LA CAUSALITE INSTRUMENTALE EN THEOLOGIE, par le R. P. Ed. Hugon, des Frères Prêcheurs, maître en sacrée Théologie. Un vol. in-12 de près de 250 pages. Prix: 2 francs. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, 6e).

C'est un adage connu, qu'il n'y a pas d'effet sans cause; mais c'est aussi un fait bien constaté, qu'il existe des quantités d'effets dont nous profitons sans que la nature de leurs causes nous apparaisse. Il en est ainsi dans toutes les sciences.

Or, en religion, théologiens et docteurs constatent de même une longue série de faits spirituels dont les causes surnaturelles se laissent deviner, mais dont le mode ou la nature reste un problème à résoudre. De là, pour tout chrétien instruit, l'importance de l'ouvrage annoncé ici.

Après les études du R. P. Hugon sur la question: "Hors de l'Eglise, point de salut", celles sur la Causalité instrumentale en théologie lui assureront encore des lecteurs qui sauront comprendre, s'instruire, en profiter. Cet ouvrage, de profonde doctrine, le mérite à tous égards.

* * *

HUMBLES VICTIMES, par François Veuillot. In-12, 2.50. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e)).

Sous ce titre modeste, M. François Veuillot a réuni seize délicieuses nouvelles, d'intérêt si poignant, de charme si vif, de lecture si facile, qu'il n'est pas un lecteur, je l'assure, qui se résignera à fermer le livre avant d'en avoir tourné le dernier feuillet. Et ce n'est pas une "illusion d'auteur" que de croire "que ces fantaisies pourront distraire honnêtement le bon public". En vérité, ces "fantaisies" sont souvent de véritables petits chefs-d'oeuvre d'émotion ou de franche gaieté. Si vous êtes morose, lisez la *Dernière Poupée* et je vous promets que cousine Claire ara tôt fait de vous déridier. Si vous voulez pénétrer ces souffrances cachées qui sont le lot des victimes des persécutions qui passent, demandez à la *Fin du bedeau*, aux *Etrennes de Soeur Mélanie*, de vous les révéler. Et si vous ne savez rien de la peine des petits miséreux qui sont bons, mais dont le père est mécréant, cherchez une instruction dans la *Part des pauvres*, *Au grand sein des lois*, *Le miracle de petit Paul*. Couronnant l'oeuvre, les délicieux *Noëls* qui terminent le livre vous laisseront de votre lecture une impression durable en même temps que dominée par une très haute et très chrétienne philosophie.

* * *

KETTELER, par Georges Goyau, 1 vol. grand in-16. (Collection *La Pensée Chrétienne*). Prix: 3 fr. 50; franco: 4 fr. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris, 6e.

Ce que s'est proposé l'auteur de ce volume, c'est de faire connaître, par des

fragments bien groupés, Ketteler, docteur social. L'Eglise est les temps nouveaux; l'Eglise et les diverses variétés d'absolutisme; l'Eglise et le problème de la propriété; l'Eglise et la question ouvrière; la politique sociale; telles sont les cinq rubriques sous lesquelles viennent se ranger d'abondantes citations de l'oeuvre de Ketteler, éclairées et commentées par une longue préface historique. "Mon âme tout entière, écrivait le grand évêque de Mayence, est attachée aux formes nouvelles, que les vieilles vérités chrétiennes créeront dans l'avenir pour tous les rapports humains." Et ce qui fait précisément l'intérêt de ce livre, c'est le spectacle de Ketteler adaptant sans cesse ces "vieilles vérités" aux "formes nouvelles", appelant l'antique thomisme à la rescousse des revendications sociales et faisant de la plus pure tradition chrétienne un actif instrument de progrès.

* * *

L'AU DELA, par Mgr Wilhelm Schneider, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand par M. Germain Gazagnol, du clergé d'Albi. Avec une préface de M. l'abbé L. Birot, vicaire-général d'Albi. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50; franco, 4 fr. Librairie Bloud et Cie, rue Madame, Paris, 6e.

Le public allemand a fait à ce livre le plus bienveillant accueil, puisque en peu de temps huit éditions en ont été épuisées.

Ce succès considérable est dû moins encore à la réputation de l'auteur, ancien professeur de la Faculté de Paderborn, aujourd'hui évêque du plus grand diocèse de l'ouest de l'Allemagne, qu'à la manière tout ensemble *scientifique* et *édifiante* dont Mgr Schneider a su exposer le problème toujours angoissant et actuel de nos *destinées éternelles*.

Soit que l'auteur étudie en philosophe averti le concept païen de la vie et de la mort et lui oppose l'idée chrétienne; soit que, historien informé, il nous fasse prêter l'oreille à la voix unanime des peuples sur ce sujet; soit enfin qu'il nous décrive à l'aide de nos saints Livres et des Pères de l'Eglise la résurrection des corps et essaie de nous initier à la vie intime des bienheureux, à la survivance et à la transformation dans l'au delà de l'amour et des relations d'ici-bas, une pensée domine l'oeuvre tout entière, c'est *la consolation de l'espérance chrétienne*.

Ici le but *apologétique*, bien que poursuivi avec logique et précision, c'est-à-dire avec le souci constant d'éviter les excès du scepticisme incrédule ou des révélations plus ou moins fantaisistes, n'absorbe pas tous les efforts de l'auteur; à côté et parallèlement se meut le dessein *mystique* de Mgr Schneider, il ne veut pas seulement *instruire*, il prétend surtout *édifier*. C'est ce que proclame d'ailleurs le sous-titre du texte original: "*Aspect sérieux et consolant de la conception chrétienne du monde et de la vie.*"

Voilà pourquoi, philosophes et historiens, théologiens et prédicateurs, âmes pieuses et coeurs endoloris par de cruelles séparations trouveront, dans la lecture et la méditation de *l'au delà*, lumière et réconfort.

* * *

CONFERENCES DE N.-D. DE PARIS, exposition de la morale catholique. Carême 1907. — V. LE VICE ET LE PECHE: I. Les caractères qui en font la malice et les puissances qui les produisent. Conférences et Retraite, par E. Janvier. 1 vol. in-8 écu de 424 pp. Prix: 4 fr. P. Lethilleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e.

Guidé par saint Thomas, l'éminent conférencier nous avait initiés aux

merveilleuses solutions fournies par la doctrine catholique aux problèmes de la Béatitude qui attend l'homme au terme de la vie, de la Liberté qui est ici-bas son apanage glorieux, des Passions bonnes ou mauvaises qui le portent vers le but suprême ou l'en éloignent. C'est encore sous la conduite du Docteur angélique que, cette année, le prédicateur étudiait le vice et le péché, soit dans les caractères qui en font la malice, soit dans les puissances qui le produisent. La gravité du péché en raison de son antagonisme avec la loi éternelle, la démonstration de cette vérité que le péché ne vient pas de Dieu, mais d'autres causes extérieures à l'homme ou, au contraire, intimement unies à sa nature, telles sont les grandes lignes de ce bel ouvrage, complétant dignement, avec les notes dont il est enrichi, l'oeuvre si méritoire et glorieuse de l'éloquent apôtre de Notre-Dame.

* * *

PASCAL ET SON TEMPS par Fortunat Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux. Deuxième partie: l'Histoire de Pascal. Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

Après avoir heureusement situé la figure de Pascal au premier plan de son tableau d'ensemble de la crise religieuse qui secoua le dix-septième siècle, M. F. Strowski aborde, dans un deuxième volume, l'étude de cette haute personnalité. C'est celle d'une âme, racontée en ses plus petits détails, expliquée par les faits, par les origines, par le milieu, par les mille circonstances où le génie se forme comme au creuset. Nous suivons ainsi l'homme des *Pensées* dans ses lentes évolutions, dans ses bonds prodigieux aussi vers l'Infini par-dessus l'abîme du mystère. Nous assistons à sa formation scientifique, nous le voyons à Rouen, nous prenons part aux tâtonnements de son génie dans la physique et dans les mathématiques, et nous sommes naturellement conduits au grand événement de sa conversion par le spectacle instructif de ses relations, de son mariage intellectuel avec Port-Royal, mouvementé comme un roman, de l'application obstinée de sa méthode qui lui permet, suivant le mot de l'auteur, de voir le Seigneur face à face et de ne pas ressembler aux autres hommes.

* * *

Amour de sainte. — Mme LOYSE DE SAVOIE, récit du XVe siècle, par le marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française. Un volume in-16 avec portrait. Prix: 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

La merveilleuse histoire de la fille d'Amédée IX de Savoie et d'Yolande de France est une fraîche idylle qui étonne au milieu des rudes conflits où se débattaient le Téméraire et Louis XI. Mariée par raison d'Etat à Hugues de Chalon, elle ne considéra les dix ans de son bonheur terrestre que comme une avance d'hoirie dont elle devait compte au ciel. Sa vie nous apparaît, dans ce récit orné et fleuri autant qu'une légende, pareille "à quelqu'un de ces triptyques du quinzième siècle où les imagiers se plaisaient à retracer les différents traits de la carrière des prédestinés ou les divers épisodes de quelque miraculeuse aventure." C'est plus qu'une monographie, c'est une évocation fidèle et touchante, dans un cadre approprié, d'une figure idéale nimbée de la double auréole de la noblesse et de la sainteté, à qui ne manque même pas la consécration suprême de la souffrance.

Philosophie et Drame. — ESSAI D'UNE EXPLICATION DES DRAMES WAGNERIENS, par Gustave Robert. Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

Les drames de Wagner sont d'une compréhension difficile; ils ont provoqué des commentaires nombreux et divergents. Mais ce serait une opinion téméraire que de conclure de là à "l'insoluble et charmante ambiguïté" de quelques parties de l'oeuvre colossale du maître. M. Gustave Robert affirme, au contraire, qu'une étude précise des drames wagnériens, éclairée par les écrits purement théoriques, révèle en chacun une idée primordiale à laquelle tout le poème se subordonne harmonieusement. Cette originale démonstration, qui s'appuie, en bien des cas, sur des ouvrages à peu près inconnus (tels ceux de Feuerbach, à propos de *Tristan*, et les derniers opuscules, non traduits, de Wagner, à propos de *Parsifal*), ne manquera pas de soulever une légitime curiosité dans le monde musical.

* * *

PIERLING (le P.), S.J.—LA RUSSIE ET LE SAINT-SIEGE. Tome IV. *Pierre, le Grand.* — *La Sorbonne.* — *Les Dolgorouki.* — *Le Duc de Liria.* — *Jubé de la Cour.* Un volume in-8o (22,5 x 14), 464 pages, 7 fr. 50.

Ce volume est dominé par la grande figure de Pierre Ier. La politique débutante du hardi réformateur a besoin de l'aide de l'Autriche contre les Turcs et de celle de la Pologne contre la Suède; c'est pourquoi le tsar flatte le Vatican jusqu'à lui laisser concevoir l'espoir d'un retour de la Russie à l'unité religieuse. Mais, après Poltava, ses vrais desseins se révèlent; ce qu'il veut fonder, c'est uniquement la nationalité russe sur la base d'une autocratie sans limite. Il est curieux de suivre le développement de ce plan dans le récit serré que le P. Pierling nous donne des relations officielles du tsar avec Rome. Puis, l'action janséniste entre en scène, encouragée par la visite de Pierre le Grand à la Sorbonne en 1717, soutenue par la princesse Dolgorouki, personnifiée par un délégué de la secte, l'abbé Jubé dit de la Cour. En même temps arrivent à Moscou le duc de Liria, ambassadeur d'Espagne, et son aumônier, le père Ribera. Ces trois hommes se réunissent parfois pour opposer le latinisme à l'orthodoxie byzantine en voie de désagrégation. Cette propagande parut séditieuse et aboutit à une persécution sauvage. Le catholicisme devait revenir au système des missions. Mais la Russie ne cesse pas pour cela de regarder du côté de Rome. Quelque solide que paraisse la constitution de son Eglise particulière, la diversité des nations qu'elle a soumises au sceptre de ses empereurs soulève incessamment des problèmes de conscience qui la forcent de compter avec le Saint-Siège.

* * *

La Revue Canadienne a aussi reçu les ouvrages et opuscules suivants; elle rendra compte le plus tôt possible de ceux qu'il paraîtra utile de faire davantage connaître à ses lecteurs.

LE CALVAIRE ET L'AUTEL, ELEVATIONS SUR LE CHEMIN DE LA CROIX, par le P. Ignace-Marie, O.F.M. 1 vol. in-12 carré, 134 pages. Québec, couvent des Frères Mineurs, 1907.

JOB, traduction en vers du poème biblique par E. Schiffmacher. Préface de François Coppée. 1 vol. in-12, 88 pp. Paris, Lemerre, 1907.

ELEVATIONS POETIQUES, par l'abbé F.-X. Burque. Tome II. Québec, imprimerie de la *Libre Parole*, 1907. 1 vol. in-8, 276 pp.

DE LEON XIII AU "SILLON," par E. Desgrées du Lou. Paris, Bloud, 1907. 1 vol. in-12, 122 pages.

REGIME DE LA PROPRIETE, par L. Garriguët. Paris, Bloud, 1907. 1 vol. in-12, 336 pages.

VIE DE LA MERE MARIE CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN, par le P. L. Hudon, S.J. Montréal, "*Le Messager Canadien*," 1907. 1 vol, in-8o. XXIII—262 pages.